

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET EUROPÉENNES

DOCUMENT DE TRAVAIL AU 1er FEVRIER 2010

**Direction générale de la mondialisation,  
du développement et des partenariats**

Paris, le [jour] [mois] [année]

Délégation pour l'action extérieure des  
collectivités territoriales

N° /DGM/AECT

## Appels à projet 2010-2012 du ministère des Affaires étrangères et européennes en soutien à la coopération décentralisée

### PRÉSENTATION ET DESCRIPTION DU PROJET DÉPOSÉ

#### I. INFORMATIONS SUR LE DÉPÔT

Projet déposé par : VILLE DE CHATELLERAULT

Région française : POITOU-CHARENTES.

Département français : VIENNE - 86

Prénom : Jacques

Nom : RAYNAUD

Courriel : [jacques.raynaud@ville-chatellerault.fr](mailto:jacques.raynaud@ville-chatellerault.fr)

#### II. CHOIX DE L'APPEL À PROJET

**Ministère des Affaires étrangères et européennes (Programme. 209)**

2010-2012

Partenariats géographiques :

A1. Partenariat entre le MAEE et les collectivités territoriales en faveur du **développement économique de l'Afrique subsaharienne**, de Madagascar des Comores et d'Haïti

A2. Partenariat entre le MAEE et les collectivités territoriales en faveur de la **gouvernance locale** en Afrique subsaharienne, à Madagascar, aux Comores et en Haïti

A3. Partenariat entre le MAEE et les collectivités territoriales en faveur de l'Union pour la Méditerranée

Partenariats thématiques

B1. Partenariat entre le MAEE et les collectivités territoriales pour **l'agriculture et l'alimentation**

B2. Partenariat entre le MAEE et les collectivités territoriales pour le secteur de l'eau et de l'assainissement

B3. Partenariat entre le MAEE et les collectivités territoriales pour le tourisme durable et la **valorisation des patrimoines naturel et culturel**

B4. Partenariat entre le MAEE et les collectivités territoriales pour **lutter contre la fracture numérique**

#### III. PRÉSENTATION DU DOSSIER DÉPOSÉ ET INFORMATIONS SUR LES PARTENAIRES

**Intitulé du projet : COOPERATION CHATELLERAULT - KAYA**  
**Accès de la population aux services de bases, développement économique rural et urbain et renforcement des services municipaux à Kaya.**

**Thématique :**

Appui à la gouvernance locale, développement économique  
Lutte contre la pauvreté et développement agricole,  
Développement culturel et numérique

**Sous-thématiques :**

Finances publiques et renforcement de l'encadrement communal  
Aménagement urbain et rural  
Formation des organisations de la société civile et des entrepreneurs,  
Diversité culturelle et francophonie  
Agriculture durable et ressources alimentaire

**Pays bénéficiaire[s] :**

Burkina Faso

**Collectivité territoriale française chef de file :**

**Autres collectivités territoriales françaises partenaires :**

Nom de la collectivité 1: Conseil Général de la Vienne  
Adresse : Hotel du département – BP 319  
Code postal : 86008  
Ville : POITIERS Cedex - France  
Titre du contact : Directeur de la coopération décentralisée et des relations internationales  
Nom du contact : AUMASSON Prénom du contact : Jacques  
Courriel : [jaumasson@cg86.fr](mailto:jaumasson@cg86.fr)

Nom de la collectivité 2: Région Poitou Charentes  
Adresse : Direction Europe Coopération - 15, rue de l'ancienne comédie BP 575  
Code postal : 86021 - Ville : Poitiers – Cedex  
Prénom du contact : Estelle Catherine  
Nom du contact : BOUHRAOUA LEGOUALLEC  
Titre du contact : Chargée de mission Directrice Europe Coopération  
E. [BOUHRAOUA@cr-poitou-charentes.fr](mailto:BOUHRAOUA@cr-poitou-charentes.fr) c. [legouallec@cr-poitou-charentes.fr](mailto:legouallec@cr-poitou-charentes.fr)

**Collectivité locale partenaire dans le pays bénéficiaire :**

Nom de la collectivité : Commune de Kaya  
Pays bénéficiaire :Burkina Faso  
Adresse : BP 59  
Code postal :  
Ville : KAYA

Prénom du contact 1: Souleymane	Contact 2: André
Nom du contact 1 : SORE	Contact 2 : NIKIEMA
Titre 1 : Secrétaire général de la commune	Président du Comité des jumelages
Courriel : <a href="mailto:mairie.kaya@fasonet.bf">mairie.kaya@fasonet.bf</a>	Comité.jumelages@yahoo.fr

**Autre collectivité locale partenaire dans le pays bénéficiaire ou dans un autre pays :**

Nom de la collectivité : Commune de Herzogenaurach - Allemagne  
(Ville allemande jumelée avec Kaya)  
Adresse : Rathaus - Postfach 1260 Code postal : 91072  
Ville : Herzogenaurach  
Site Internet : [www.herzogenaurach.de/](http://www.herzogenaurach.de/)

Prénom du contact 1 : Rosa  
Nom du contact : Abel  
Titre du contact : Responsable jumelages (Ville)  
Courriel : [rosa.abel@herzogenaurach.de](mailto:rosa.abel@herzogenaurach.de)

Contact 2 : Thomas  
Schaeffer  
Président Comité Jumelage  
[Kaya-Herzo@gmx.de](mailto:Kaya-Herzo@gmx.de)

#### **IV. DESCRIPTIF DU PROJET DÉPOSÉ**

##### **Résumé**

Dans un contexte de rareté des ressources, dans un environnement géographique contraignant, la coopération Châtelleraut Kaya agit pour améliorer les conditions de vie de la population de Kaya. Elle situe son action dans la lignée des déclarations de Paris et Rome visant à l'efficacité; son intervention : le territoire de la commune de Kaya permet une articulation cohérente des initiatives multilatérales et bilatérales, publiques et privées, nationales et locales. En complément d'un projet d'appui dans le domaine de l'eau et de l'assainissement (traité sur dossier distinct), elle intervient pour renforcer les ressources financières et les capacités de maîtrise d'ouvrage de la commune de Kaya, créer des services publics locaux structurants, particulièrement en matière d'éducation (amélioration des structures éducatives en milieu urbain et rural), développer les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication, mettre en place et appuyer les structures de formation jeunesse et professionnelles, valoriser les pratiques culturelles à Kaya. Elle entend contribuer au développement économique en soutenant particulièrement l'autosuffisance alimentaire des populations et le développement agricole, appuyer les organisations de la société civile, dans une perspective d'accompagnement du processus démocratique et d'amélioration de la gouvernance locale. Elle en attend un impact fort sur la population Châtelleraudaise en termes d'éducation au développement, d'implication des citoyens, de formation des jeunes, du personnel communal et de mobilisation en faveur des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

**Le Contexte National :** Le Burkina Faso est un pays sahélien, enclavé, qui figure parmi les plus pauvres du monde, avec une population de 13,7 millions d'habitants (2006) et une superficie de 274.000 km<sup>2</sup>. Le P.N.U.D classe le pays en 177<sup>ème</sup> place sur 182 pays selon les critères de l'Indice de Développement Humain (I.D.H.), en 2009 . L'économie est centrée sur un secteur agricole (coton, mil, élevage) fortement dépendant des pluies. Ce seul secteur occupe environ 80% de la population active mais ne représente qu'un tiers du PIB. Le secteur des services, largement informel, est en croissance constante. Le PNB par habitant est de 1200 \$ (2008) par an. 71% de la population vit avec moins de 2\$ par jour et 42,4% de la population vit au-dessous du seuil de pauvreté national<sup>1</sup>. En matière de gouvernance, le pays est sur la voie de la démocratie depuis le début des années 1990, mais le processus doit être consolidé<sup>2</sup>. Celui-ci s'appuie notamment sur une importante décentralisation et l'émergence de véritables collectivités locales, dont les représentants sont élus au suffrage universel direct. L'un des défis actuels du Burkina Faso est le transfert effectif des responsabilités et des ressources aux communes, mis en œuvre depuis 2006. La « communalisation intégrale » du territoire est dorénavant réalisée confiant aux communes de larges compétences dans une grande variété de domaines, dans un contexte de pénurie des ressources publiques.

**Le contexte local : Kaya, une ville en pleine croissance et un territoire rural fragile; deux problématiques du développement à articuler.**

---

<sup>1</sup> Rapport sur le développement humain 2007 – 2008 PNUD. Données 2005. source : [hdr.undp.org](http://hdr.undp.org)

<sup>2</sup> Dans la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest , le Burkina Faso arrive en tête au classement 2008 de la Banque Mondiale en matière de bonne gouvernance, et au 7<sup>ème</sup> rang en Afrique. Les pays qui devancent le Burkina Faso, Botswana, Afrique du Sud, Maurice, Seychelles disposent de ressources naturelles sans commune mesure avec le Burkina..

### Diagnostic résumé: <sup>3</sup>

La commune de Kaya est située entre 13°54' Latitude Nord et 1°05' Longitude Ouest. Elle couvre une superficie de 922 Km<sup>2</sup> <sup>(5)</sup>Kaya est la capitale de la province du SANMATENGA, au cœur du plateau Mossi, du nom de l'ethnie dominante dans une vaste région au centre et au nord du Burkina Faso. A 100 kilomètres au Nord Est de Ouagadougou, elle est reliée à la capitale par une route de bonne qualité. Elle pourrait prochainement bénéficier à nouveau d'une desserte par le chemin de fer, à la faveur du projet de remise en service de la ligne vers le Nord Sahel, liée à l'exploitation du manganèse.

**L'organisation socio-politique dans la région de Kaya s'articule autour de trois chefferies traditionnelles** : Boussouma, Mané et Kaya. Les princes royaux à leur tête (Dima ou Rima) sont désignés par un collège de dignitaires. Le Mogho Naba (roi des Mossis, à Ouagadougou) valide la désignation de chacun des chefs en leur adressant les insignes royaux. Chaque chef traditionnel dispose de la prérogative de nommer ou révoquer les chefs de village ou de canton.

Sans renoncer à contribuer à la légitimation d'institutions démocratiques récentes (particulièrement le conseil municipal élu), la conduite des projets de développement de la coopération Châtelleraut-Kaya mobilise également les représentants des pouvoirs traditionnels, avec l'appui du Maire.

Les groupes ethniques en présence dans l'ensemble de la commune de Kaya sont essentiellement constitués de Mossi (85%), Peuls (5%) :le reste se répartissant entre Bambara, Bissa, Bwamu, Marka (*ou Dafing*), Haoussa, Dagara, Dioula, Kô, Koussassé, Bella, Lèla, Lobi, Marka, Nounouma, Samo et Sénoufo.

Les confessions religieuses représentées à Kaya sont respectivement : l'Islam (55%), le Christianisme (25%), l'Animisme (10%) et sans religion (10%). (Données 2005).

**Sur le plan énergétique**, la ville de Kaya a bénéficié en mars 2006 , pour sa partie urbaine, de l'électrification en continue par l'interconnexion depuis la ville de Ouagadougou. Le bois constitue cependant la principale source d'énergie dans la commune de Kaya. La grande partie de la consommation totale est assurée par auto ravitaillement.

**Le climat** de la commune de Kaya est du type Nord-Soudanien avec une longue saison sèche<sup>6</sup> de huit mois (octobre à mai) et une courte saison pluvieuse de quatre mois (juin à septembre). Le vent dominant est l'harmattan, chaud et sec, chargé de poussière résultant des hautes pressions du Sahara. Les précipitations à Kaya sont irrégulières.

**Tableau 1: Évolution de la pluviométrie de Kaya de 2001 à 2008**

Années		2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
	<b>H (mm)</b>	560	682	1115	582	944	514	665	748
	<b>N. jours</b>	-	37	51	36	47	40	40	47

**Source** : Direction Générale de la Météorologie (2001-2004)  
DPAHRH-SNM 2005-2007, DRAHRH 2008

### Les ressources en eau

Aucun cours d'eau permanent ne dessert la commune de Kaya. Le réseau hydrographique est organisé autour du cours d'eau du NAPAGABA. Il constitue le bassin supérieur du NAKAMBE.

On dénombre dans la commune 444<sup>7</sup> infrastructures de forage et puits avec 22 retenues d'eau d'une capacité totale de 25 millions de m<sup>3</sup>.

<sup>3</sup> Les informations de ce diagnostic territorial résumé sont issues du Plan Communal de Développement de la Commune de Kaya - document provisoire Mai 2009

<sup>4</sup> Ministère de l'Économie et des Finances (MEF)/Direction Régionale de l'Économie et de la Planification du Centre-Nord (DREP C-N)/Programmation et Exécution du Développement Intégré (PEDI) : Monographie de la Commune de Kaya, avril 2000, pp 10

<sup>5</sup> DREP C-N : Monographie de la province du Sanmatenga, août 2008

<sup>6</sup> MEF/DREP C-N/PEDI : Monographie de la commune de Kaya, avril 2000, pp10

<sup>7</sup> Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable et d'Assainissement à l'horizon 2015 (PN AEPA)

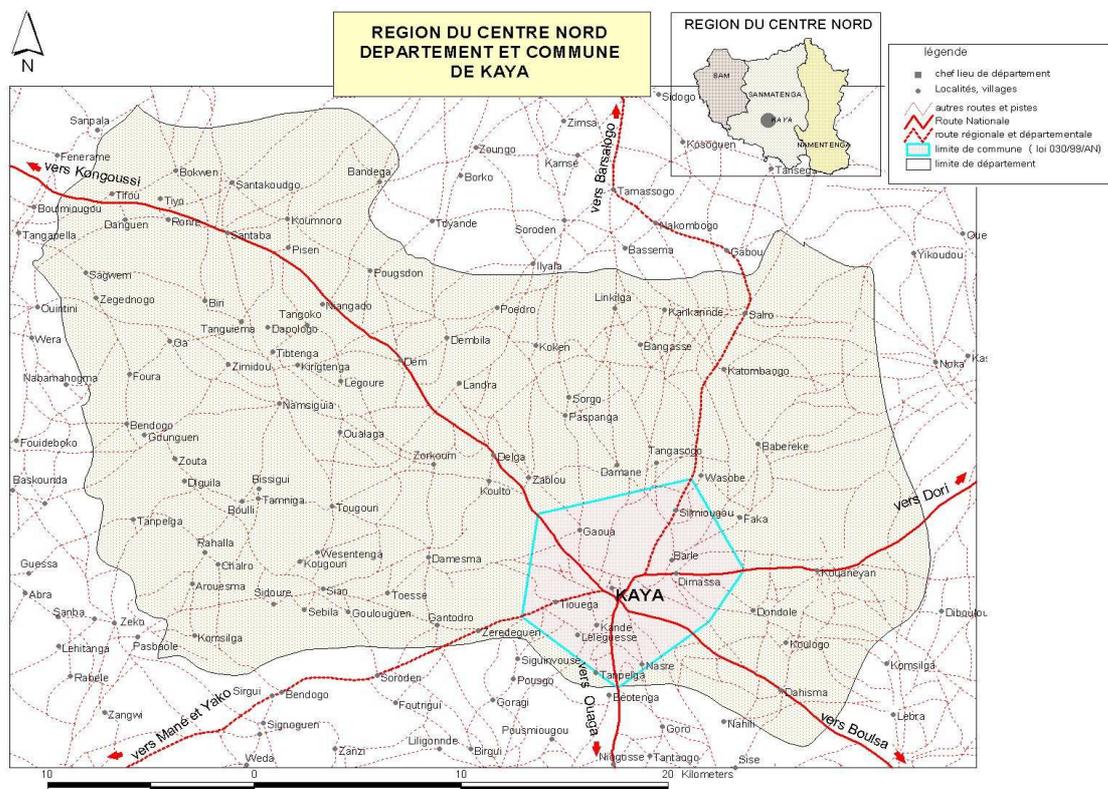
En Ville, la distribution de l'eau est une compétence de l'ONEA<sup>8</sup> sur une ressource provenant de forages, de réserves d'eaux pluviales drainées et, depuis 2009 du captage et de l'usine de traitement des eaux du Lac Dem (à 16 km de Kaya).

Dans les villages, la gestion de l'eau relève d'initiatives communautaires autour des forages et des puits.

*Rappelons que la coopération Châtelleraut Kaya participe à un programme tripartite franco-germano-bukinabé qui fait l'objet d'un dossier de candidature spécifique «La gestion de l'eau et l'adaptation aux changements climatiques », en accord avec le Ministère des Affaires Étrangères et européennes.*

### Les impacts de la décentralisation depuis 2006 à Kaya : un nouveau périmètre et une population triplée à prendre en compte.

La mise en marche effective de la communalisation intégrale du territoire national est entrée en vigueur à partir d'avril 2006 avec les élections des élus locaux. La Loi n° 055-2004 portant Code Général des collectivités territoriales article 21, étend les ressorts territoriaux des communes urbaines à ceux des départements<sup>9</sup> dans lesquels elles sont situées. La carte ci après présente les limites administratives actuelles de la commune de Kaya, avec en rose le périmètre de la commune avant l'application de la communalisation intégrale.



En "intégrant" administrativement 71 villages la population de Kaya a triplé et dépasse vraisemblablement 125 000 habitants. La seule zone urbanisée doit faire face à un accroissement considérable de sa population, soutenu par l'exode rural et le développement de nouvelles activités administratives et économiques. (voir tableau ci dessous).

**Évolutions de la population de Kaya** - Source DREP CN Enquête 2000 et étude 2009.

Année	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Population urbaine	41077	41955	42852	43768	44703	45658
Population TOTALE		117122			<b>128455</b>	

L'analyse de la structure démographique révèle la grande jeunesse de cette population (46% en dessous de 15 ans), indiquant les besoins importants à venir en termes de structures éducatives, d'activités économiques et d'emplois.

<sup>8</sup> Office National de l'Eau et de l'Assainissement. Société 100% publique. Responsable de la mise en œuvre du volet urbain du PN-AEPA

<sup>9</sup> Ancienne circonscription administrative

## **Historique du partenariat Châtelleraut Kaya.**

Depuis le 11 juillet 1976, les villes de Châtelleraut et de Kaya sont engagées dans un jumelage formalisé sous l'égide de la fédération mondiale des villes jumelées (Cités Unies). Les associations de jumelages Châtelleraut Kaya et Comité des Jumelages de Kaya Châtelleraut ont été maîtres d'œuvre à Châtelleraut et à Kaya jusqu'en 2006. A Châtelleraut, l'association Châtelleraut Kaya Jumelage Coopération et la ville ont signé une convention de Mission d'Intérêt Général en 1999 qui précise les attentes de la collectivité et les missions qu'elle confie à l'association. Celle-ci a été renouvelée en septembre 2009.

En 2006, un protocole de coopération décentralisée a été signé entre Châtelleraut et Kaya. Celui-ci reconnaît le rôle historique du secteur associatif et exprime la volonté des mairies de poursuivre la mobilisation de la société civile. Cependant, à partir de 2003, les progrès de la démocratie locale au Burkina et le mouvement de décentralisation engagé dans ce pays ont conduit les responsables associatifs à proposer un engagement direct de la Ville de Châtelleraut, mieux armée pour accompagner la structuration d'une municipalité de plein exercice. Le protocole de coopération décentralisée 2006-2008 a concrétisé cette évolution des relations entre les communes de Kaya et Châtelleraut et a précisé les contours de « l'appui institutionnel ». A l'issue de la conférence du jumelage Châtelleraut Kaya en novembre 2008 à Kaya, intense temps de bilan et de diagnostic entre les parties prenantes des deux territoires, le protocole a été renouvelé pour la période 2009 – 2013.

L'extension des compétences municipales à Kaya, résultat d'une décentralisation forte et rapide, d'une part, la communalisation intégrale du territoire burkinabé, qui a conduit à l'intégration de soixante et onze villages dans le territoire communal de Kaya, conduit à un ré-équilibre entre appui institutionnel et appui à la société civile, entre politique en faveur des territoires urbains et ruraux.

Le protocole de coopération décentralisée entre les communes de Châtelleraut et Kaya de novembre 2009 précise les missions confiées par les deux municipalités à leurs associations de jumelage, et les actions qu'elles mettront en œuvre directement. Une convention Ville de Châtelleraut / association Châtelleraut Kaya Jumelage Coopération organise les domaines d'intervention de l'association, chargée d'un programme d'actions spécifiques en faveur du monde rural et des organisations de la société civiles. Cette complète prise en compte du territoire de Kaya, et de sa dimension rurale, résulte de la concertation entre Châtelleraut Kaya Jumelage Coopération et la direction régionale de l'agriculture, de l'hydraulique et de la ressource halieutique menée lors de deux missions en novembre 2008 et novembre 2009. La crise des matières premières agricoles et les menaces qui pèsent sur l'autosuffisance alimentaire sous-tendent la logique du projet.

## **Finalité générale :**

La finalité générale est l'amélioration des conditions de vie de la population de Kaya, dans la logique des objectifs du millénaire pour le développement :

- la lutte contre la pauvreté, le développement agricole et l'alimentation (Objectif 1.A - Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour);
- l'accompagnement d'un territoire particulièrement pauvre (Objectif 8-B Répondre aux besoins des pays les moins avancés)
- la santé (Objectif 6 : Combattre le V.I.H SIDA, le paludisme et d'autres maladies);
- l'accès à l'eau (Objectif 7 C – Réduire de moitié d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas d'accès à l'eau potable ni à des services d'assainissement de base);
- la solidarité numérique (Objectif 8 F - Mettre à portée de tous les technologies de l'information et de la communication)

Elle travaille à la formation des acteurs locaux au renforcement des capacités de maîtrise d'ouvrage locale et, dans une volonté de contribuer à la bonne gouvernance locale, s'appuie sur les structures communales qui font vivre le processus de décentralisation en cours.

*La décentralisation, définie comme axe d'impulsion du développement, a pour principe fondamental la responsabilisation des communautés à la base afin qu'elles assument la maîtrise d'ouvrage et gèrent les investissements ».- (« Extrait du plan communal de la Commune de Kaya »).* La coopération Châtelleraut Kaya travaille donc en priorité à renforcer la capacité de

maîtrise d'ouvrage de l'autorité communale et des responsables en charge des différentes communautés.

Héritière des mouvements de solidarité internationale, elle favorise l'émergence de services d'intérêt général dans les domaines économiques, sociaux et culturels.

### **1 - Développer la capacité de maîtrise d'ouvrage de la commune de Kaya**

Les nouvelles responsabilités territoriales alourdissent les charges de gestion de la commune de Kaya et, partant, contribuent à diversifier les problématiques de son développement. L'intégration des villages à la commune génère de nouvelles dépenses de fonctionnement. Le nouveau territoire communal accroît le capital spatial de la ville, qui peut donc s'étendre, mais avec plus d'efforts d'équipements et d'infrastructures de base. Le transfert de certaines compétences exercées auparavant par l'État conduit depuis 2006 à l'intégration d'agents supplémentaires. Les dotations de l'État correspondantes n'ont pas couvert les dépenses réelles occasionnées. De nouvelles compétences ont été transférées aux communes depuis février 2009. Même si certains moyens de l'État sont transférés, la commune s'attend à de nouveaux besoins de fonctionnement. A ressources fiscales et dotations de l'État constantes, l'augmentation relative du fonctionnement "tarit" la capacité d'autofinancement et donc la capacité d'investissement de la commune de Kaya. Celle-ci se trouve fortement menacée et nécessite d'être restaurée.

La capacité de l'État à développer ses dotations aux communes étant faible, l'amélioration des ressources propres de la commune, est déterminante pour faire face à ses nouvelles responsabilités. Cette réflexion a sous tendue depuis 2006 la mise en place de l'adressage de la commune par la coopération Châtellerault Kaya, afin notamment d'améliorer le repérage du potentiel fiscal local. Toujours dans la perspective de doter la commune des moyens nécessaires à la mise en œuvre de services publics locaux de qualité, elle sous tend aujourd'hui la volonté de renforcer la capacité organisationnelle de la mairie de Kaya, particulièrement en renforçant son encadrement technique et administratif dans les nouvelles compétences communales.

### **2 - Mobiliser et former la société civile sur les enjeux du développement territorial, à Kaya comme à Châtellerault.**

Si le processus de décentralisation incite au renforcement de la coopération Châtellerault Kaya en matière institutionnelle, les deux communes restent attachées à promouvoir l'implication des acteurs de la société civile dans leurs coopération. Il s'agit :

- premièrement de reconnaître leur rôle historique dans la constitution puis le développement de leur jumelage puis de leur jumelage coopération,
- deuxièmement de susciter des approches dynamiques et innovantes de leur part en mobilisant leur capital humain, en l'occurrence leurs fortes compétences en matière de développement agricole ou d'échanges culturels,
- troisièmement, de valoriser l'éducation au développement auprès des populations, par la mise en œuvre d'actions cogérées au Nord et au Sud par des associations ou d'autres organisations de la société civile. Ces actions visent particulièrement à mobiliser les publics jeunes.

La coopération Châtellerault Kaya s'inscrit donc parfaitement dans les objectifs du Document Cadre de Partenariat entre la France et le Burkina Faso : « *Le Burkina Faso et la France sont riches d'un long passé commun(...). Ils ont également intérêt à faciliter et à soutenir les multiples jumelages et initiatives liant entre eux leurs élus, leurs universités, leurs écoles, leurs hôpitaux, leurs chambres consulaires et leurs mouvements associatifs et syndicaux* ».

La convention de partenariat entre la Ville de Châtellerault et l'association Châtellerault Kaya Jumelage Coopération précise les missions confiées par la collectivité à l'égard de l'association.<sup>10</sup>

### **Innovation**

**La coopération Châtellerault Kaya se veut équilibrée** entre démarche institutionnelle et implication citoyenne au Nord et au Sud. Les maîtres d'ouvrage sont naturellement les communes. Elles s'appuient sur un double niveau de maîtrise d'œuvre : services municipaux et comité des jumelages de Kaya au sud, services municipaux et association Châtellerault Kaya Jumelage Coopération au Nord.

<sup>10</sup> Voir annexe Convention de partenariat ville de Châtellerault / association Châtellerault-Kaya Jumelage Coopération

Le présent projet articule donc initiatives structurantes (appui institutionnel, portage au Sud et au Nord par les deux communes) et actions de mise en réseau par les acteurs de la société civile (au sud portage Comité des Jumelages de Kaya et divers partenaires sur financements au Nord de l'association Châtelleraut Kaya jumelage coopération).

#### **Année de signature de la Convention de coopération :**

- 1976 : signature du protocole d'amitié Châtelleraut et Kaya
- 1996 : renouvellement de l'acte de jumelage.
- 30 juin 2006 : signature du protocole de coopération décentralisée précisant les contours de l'appui institutionnel en complément des actions des associations de jumelage
- 1er novembre 2009: Renouvellement de la convention de coopération décentralisée entre Châtelleraut et Kaya.

#### **Année de début du projet : 2010**

**Année de fin prévisionnelle du projet : 2013** (Correspondant au protocole en cours entre les 2 villes)

#### **Bénéficiaires du projet**

Population de Kaya dans son ensemble, urbaine et rurale, prioritairement les jeunes, services municipaux de Kaya, diverses organisations de la société civile, administrations décentralisées

#### **ACTIONS ENVISAGÉES**

##### **Fil rouge du projet et articulations des actions entre elles**

Le projet se déroule dans le cadre de la coopération Châtelleraut Kaya dont l'un des objectifs prioritaires est le renforcement des capacités de maîtrise d'ouvrage de la commune de Kaya. La cible tient compte de la double dimension du territoire urbain (actions 1, 2, 3.1 et 4.1) et rural (action 6), les actions 4.2 et 5 concernant tout le territoire. Les actions structurelles mises en œuvre par les services municipaux (1, 2, 3.1 et 4.1) offrent un cadre d'actions aux autres initiatives de la société civile (3.2, 4.2, 5 et 6), sollicitées et mobilisées dans le cadre du projet coopératif Châtelleraut Kaya.

##### **Synergie et complémentarité de ces actions avec d'autres projets**

Le présent projet est mené dans le cadre de l'action particulière concertée entre le Conseil Général de la Vienne et la vingtaine de comités de jumelages actifs. Le Conseil général joue un rôle d'information, de formation et de coordination, plus particulièrement auprès des associations qui portent les coopérations décentralisées dans les communes où n'existent pas de services dédiés dans les communes. Châtelleraut a une place particulière dans cette dynamique départementale, puisque, en dehors du conseil général lui même, seule la coopération Châtelleraudaise implique des services techniques et administratifs municipaux aux côtés de son comité de jumelages. Châtelleraut, de ce point de vue, reste en avance dans la nécessaire prise en compte des évolutions réglementaires en cours au Burkina-Faso (Décret N°2009-645 / JO n° 39 du 24 septembre 2009) .celui-ci place définitivement les comités de jumelages des communes burkinabé sous la tutelle expresse des Maires, encadre leur gestion et met en place les procédure de décisions associant l'administration communale.

La coopération Châtelleraut Kaya inscrit son action dans les objectifs du gouvernement du Burkina, expressément formulés dans le « **Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté** » et son « **Programme d'actions prioritaires** », particulièrement pour ses objectifs 1 (Croissance et équité), 3 (accès à l'emploi et aux activités génératrices de revenus) et 4 (gouvernance locale). La coopération Châtelleraut Kaya accompagne avec confiance la commune de Kaya dans le développement de ses services. Elle appuie notamment le renforcement de son capital humain (Cf page 12 diagramme général de présentation du

projet , - Actions 1.1, 1.2, 2, 13 et 4) , suscite la mobilisation des institutions décentralisées de l'état (id - Actions 2, 3 et 6), ou appuie directement les organisations de la société civile impliquées dans la mise en œuvre de projets d'intérêt général, dans une approche d'équité (id -Actions 2.2, 3, 4, 5 et 6). L'accès aux services de base est au cœur des actions menées, décrites dans ce projet : sécurisation alimentaire, services publics locaux, éducation, formation, développement économique, santé. Le dialogue régulier entre les communes (élus, services administratifs et techniques) est étayé sur les composantes du diagnostic territorial de la commune, réactualisé début 2009 dans le Programme Communal de Développement.

La structuration humaine de la commune de Kaya contribue par ailleurs à faciliter la mise en place des infrastructures; c'est tout l'enjeu des actions menées pour renforcer les finances communales (Action 1.1) ou les capacités de communication de la commune.(1.2), axe 1 du **Document Cadre de Partenariat**.

La coopération Châtelleraut Kaya vise à un **objectif de durabilité** des actions menées. Elle s'intéresse donc particulièrement à l'autonomie financière des projets, (et plus généralement à la bonne mobilisation des ressources sur le territoire communal, problématique centrale de l'action 1.1 ou de l'action 2) dans la logique du **PRGB**. Dans son intérêt à l'accompagnement de la décentralisation, elle est en synergie avec les dynamiques du **PDM** et des accords de Lomé en faveur de la gouvernance locale. Son action en direction du monde rural s'appuie sur les diagnostics du **Programme National de Gestion des Terroirs** et la maîtrise d'œuvre locale de la Direction Régionale de l'Agriculture et de l'Hydraulique.

Rappelons ici qu'en concertation avec cette même direction et **l'Agence Française de Développement**, la coopération Châtelleraut Kaya mène un projet concerté franco germano burkinabé sur la gestion de la ressource eau et sur l'assainissement. L'intervention de Châtelleraut se situe en amont d'un dépôt de dossier à l'attention bienveillante de **l'Union européenne**, déjà saisie du dossier. L'intervention des communes françaises impliquées contribue ainsi à renforcer les capacités des acteurs burkinabé à entreprendre.

**Une langue commune : un trésor et des valeurs à partager.** La coopération généraliste Châtelleraut Kaya ne saurait être comprise sans sa dimension culturelle. Parce qu'elle promeut l'implication des citoyens à tous les niveaux, parce qu'elle est fondée sur une tradition humaniste, parce qu'elle appuie le renforcement de la démocratie locale, la coopération Châtelleraut Kaya ambitionne de prendre toute sa part à l'espace de la Francophonie. Valeurs francophones certes, diffusion d'une vision de la coopération, auprès des partenaires européens ou canadiens à l'intérieur de ses propres réseaux de villes jumelées, Châtelleraut et Kaya comptent aussi sur leur langue commune pour mieux se faire comprendre d'autres partenaires. Châtelleraut contribue ainsi concrètement à faciliter le dialogue entre Kaya et Herzogenaurach (ville jumelle allemande de Kaya).

## **COMMUNICATION ET ÉVALUATION**

Avez-vous engagé pour ce projet une communication ? **OUI**

**X** En France : **pages internet dédiées** sur le site de la Ville de Châtelleraut en création. Mise en ligne Mars 2010. Relations presse actives. Publications de rapports d'activités simplifiés.

**X** Dans le pays partenaires. **Appui à la réalisation d'un site** de présentation de la commune de Kaya. **Relations presse** actives.

Allez-vous engager une politique d'évaluation de ce projet ?

**X** **Oui. Missions d'évaluation internes** 2ème semestre 2011 (mi parcours). Le coût d'une évaluation externe spécifique (type F3E) est incompatible avec les volumes financiers du présent projet. Chaque exercice fait d'autre part l'objet d'un rapport d'activités annuel.

## **VIABILITÉ DU PROJET**

### **Précisions sur la viabilité technique, organisationnelle, environnementale, financière (ou rentabilité), politique, sociale et culturelle du projet**

➤ **Le socle culturel** : La coopération Châtellerauld Kaya bénéficie d'un investissement soutenu du secteur associatif (C.K.J.C au nord et C.L.J.K au Sud), né du jumelage-coopération, con-substantiellement associé au partenariat historique Vienne-Burkina Faso, actif depuis quarante ans. L'association est active; elle manifeste l'intérêt citoyen des châtelleraudais pour les actions de solidarité, le développement durable et le dialogue interculturel. Elle mobilise des compétences avérées, grâce à l'implication de plusieurs professionnels (ou ex-professionnels) de l'agriculture et de l'agronomie, de l'éducation et de la formation générale en Afrique. La Ville de Châtellerauld soutient l'association par une subvention municipale de 8000,00€ (2010) et la mise à disposition de locaux associatifs dédiés, entretenus, éclairés et chauffés (Maison des jumelages), de salles de spectacles ou de réunion, enfin sous forme d'appui à la communication. Châtellerauld Kaya Jumelage Coopération a su impulser une culture de coopération décentralisée en suscitant le réinvestissement de l'administration communale. Depuis 2006, le projet est coordonné au plan municipal par un cadre A affecté uniquement aux relations internationales de la commune et dont la coopération Châtellerauld Kaya représente le tiers des activités. Le projet bénéficie d'une solide implantation dans la hiérarchie administrative. Son impulsion est donnée par le Directeur Général des Services de la Ville de Châtellerauld, lui même porteur d'une large expérience de mise en œuvre des politiques de décentralisation en Afrique de l'Ouest (au début des années 90). La nouvelle direction prend ainsi à son compte l'héritage de la précédente équipe qui avait dynamisé l'action des différents services municipaux aux côtés de leurs collègues à la mairie de Kaya. A Châtellerauld, la mission relations internationales est un service transversal, rattaché à la direction générale des services. Les projets impliquant les services de la collectivité, ont connu une forte montée en charge depuis 2006. Sur le plan hiérarchique, toutes les directions de la Ville de Châtellerauld (Services à la population, Services Fonctionnels, Développement local et aménagement, Infrastructures et Superstructures) ont à traiter d'une action de coopération au moins.

➤ **A Kaya**, la relation durable avec Châtellerauld constitue un atout. De nombreux burkinabé connaissent Châtellerauld au premier rang desquels le Maire, qui dans ses fonctions actuelles ou celles de membre du Comité des Jumelages de Kaya est souvent venu à Châtellerauld.

➤ L'impact des programmes de formation dans les 2 communes est très fort en termes de dissémination des valeurs, des objectifs et des modalités de réalisation de la coopération décentralisée, ainsi que sur l'expression des attentes de la Mairie de Kaya. Le gouvernement burkinabé cite souvent Kaya pour l'exemplarité de son action et a décerné au Comité de Jumelage Local la médaille de la Coopération Décentralisée début 2006.

➤ **Politiquement**, les deux derniers maires de Châtellerauld se sont engagés dans le projet en connaissant parfaitement les réalités du Burkina Faso. La précédente mandature avait impulsé le ré-investissement des services municipaux en singularisant la mission relations internationales et en appuyant le développement de l'institution élue à Kaya. Jean Pierre Abelin, maire de Châtellerauld depuis 2008, s'est rendu plusieurs fois au Burkina dans le cadre de précédents mandats (comme vice-président du conseil général de la Vienne)<sup>11</sup>. Député à l'assemblée Nationale, Jean Pierre Abelin est également membre du groupe d'amitié France-Burkina Faso à l'Assemblée Nationale. Plusieurs élus se sont rendus à Kaya, (1 par an depuis 2003). Dans la mandature actuelle, Maryse Lavrard, 1ere adjointe au Maire, et Philippe Mis, adjoint à l'urbanisme ont mis en place la première conférence de la coopération Châtellerauld Kaya, à Kaya, aux côtés des acteurs et des principaux élus de Kaya autour de leur maire, Mahama Belemvire. Maryse Lavrard a mené plusieurs missions à Kaya et s'est également rendue plusieurs fois à titre personnel au Burkina Faso.

➤ Au plan **régional**, la coopération Châtellerauld Kaya a bénéficié d'un précédent dispositif d'accompagnement de la région Poitou Charentes (C.P.E.R 2000-2006).

---

<sup>11</sup>La culture familiale n'est probablement pas étrangère à cet intérêt, Pierre Abelin, son père, ayant été Ministre de la Coopération dans le premier gouvernement de la présidence de Valéry Giscard d'Estaing.(1974)

Châtelleraut est le siège de l'association des Jumelages Coopération de la Vienne, regroupant l'ensemble des comités de jumelage Vienne, instrument privilégié du dialogue associations-institutions et des formations du Conseil Général de la Vienne.

➤ **Viabilité financière** : La coopération décentralisée est un poste budgétaire stable dans la collectivité en 2010 et ce, malgré les contraintes qui pèsent sur les finances des collectivités locales en général et de la Ville de Châtelleraut en particulier. La dés-industrialisation du bassin d'emplois est une réalité objective, parce que la sous traitance automobile y avait un poids relatif important. La disparition d'employeurs du bassin génère des pertes de ressources directes au budget communal. La stabilité des engagements financiers de Châtelleraut est donc un signal politique fort, expression de la volonté de mettre au premier rang de ses relations internationales la solidarité et le partenariat avec Kaya.

**Instruments financiers** : la coopération Châtelleraut Kaya a mis en place 2 outils.

1 Les programmes menés dans le cadre associatif (Association Châtelleraut Kaya Jumelage Coopération et Comité des jumelages de Kaya) sont gérés sur un compte spécifique Comité des Jumelages de la commune de Kaya. (Compte bancaire ouvert à la Banque Internationale du Burkina : code banque 30 022 – Code agence 11260 – Compte numéro 11093842201). Les mouvements sur ce compte sont régulièrement transmis à Madame la Présidente de l'association. Tous les engagements de programmes sont contresignés du Maire de Kaya. La procédure demandant la poursuite de l'utilisation de ce compte est en cours auprès du ministère des finances, en conformité avec le décret de septembre 2009 sur les missions et la gestion des comités de jumelage au Burkina. L'existence de ce compte présente en effet l'avantage de la souplesse et de la rapidité des mouvements financiers en comparaison avec les procédures du Trésor Public. (Voir paragraphe suivant). Ce critère de rapidité s'est avéré déterminant dans les situations de crise, comme les inondations de septembre 2009 dont Kaya a été victime. Ce compte « privé » a permis l'acheminement rapide des fonds de solidarité initiative, des coopérations de Châtelleraut et Herzogenaurach

2 Les programmes spécifiques d'appui institutionnel sont gérés par virements directs de la Mairie de Châtelleraut au compte « Coopération décentralisée Mairie de Kaya » ouvert par la Mairie de Kaya auprès de l'Agence comptable du Trésor BCEAO – Compte n°: 050144300041 - Trésor public– Trésorerie régionale du Centre Nord- BP 106 Kaya – Burkina Faso.

Le fonctionnement de ce compte est maîtrisé à Châtelleraut comme à Kaya. Cependant les services constatent la relative lenteur des mouvements gérés par les institutions financières étatiques, Banque de France et B.C.E.A.O.

#### **Procédures de mise en oeuvre des projets :**

Les deux communes ont renouvelées le 1er novembre 2009 leur protocole de coopération décentralisée pour le période 2010- 2013. Il est le document d'orientation stratégique de la coopération et en prévoit le fonctionnement.

Chaque programme mené par la coopération Châtelleraut Kaya fait l'objet d'un **avenant au protocole de coopération décentralisée**. Celui ci décrit précisément les modalités de réalisation du projet, précise la maîtrise d'oeuvre locale, le calendrier, les modalités techniques et financières du programme.

Voté en conseil municipal, cet avenant permet aux communes de matérialiser leur accord, préalablement à la mise en oeuvre. Il décrit également les ressources mobilisées au Nord et au Sud, information nécessaire à la pleine légalité des actions menées.

**Les bailleurs de fonds** : ont été rencontrés à différents moments de la construction du projet, synthétisé ici:

Le M.A.E.E : La DAECCL avec Maryse Lavrard (élue référente) et Jacques Raynaud, chargé de mission, dans le cadre du groupe pays Burkina Faso de Cités Unies France, avec les représentants de l'association de jumelage coopération; rencontres avec le SCAC de l'Ambassade de France en novembre 2008, ainsi que lors de la mission centrée sur le développement culturel en septembre 2009.

Conseil Général de la Vienne : rencontre avec le vice président et la direction de la coopération décentralisée (avec le Maire de Kaya en septembre 2009).

Région Poitou Charentes : Evaluation technique et financière du C.P.E.R en Juin 2009 par la direction Europe Coopération..

Commission européenne : rencontre à Ouagadougou en novembre 2008 avec le Maire de Kaya, à Bruxelles (juin 2009) avec l'unité des relations avec les pays de l'Afrique occidentale et le desk officer du Burkina Faso.

### Organisation générale du projet.

<p><b>Appui institutionnel</b>  <b>Maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'oeuvre :</b>  <b>Commune de Kaya.</b></p>	<p><b>Appui aux organisations de la société civile et Développement rural durable. Maîtrise d'ouvrage Mairie de Kaya. Maîtrise d'Oeuvre: Comité des jumelages de Kaya</b></p>
<p><b>A.M.O / cofinancements Nord : Ville de Châtelleraut et partenaires</b></p>	<p><b>A.M.O / cofinancements Nord : Association Châtelleraut Kaya Jumelage Coopération et partenaires</b></p>
<p><b>1 Ressources fiscales et développement local</b>  Mobilisation des ressources de la commune de Kaya. Appui à la création de la direction du développement local à Kaya.</p>	
<p><b>2 Formation des agents territoriaux</b></p>	
<p><b>3 Réduction de la fracture numérique</b>  Kaya - Haut débit Développement de l'utilisation des T.I.C. dans la gestion communale et Centre Multimédia</p>	<p>Appui transitoire du comité jusqu'au 1er avril 2010 (transfert gestion communale vers appui institutionnel)</p>
<p><b>4 Développement économique. Création d'un service Jeunesse - Emploi – Culture - Renforcement de la MJC Kaya</b></p>	<p><b>5 Soutien aux initiatives de formation économiques</b> (Comité de jumelages / Journées économiques et artisanat cuir).</p>
	<p><b>6 Lutte contre la pauvreté :</b> 1 Appui à la création d'une entreprise de propreté publique et d'entretien des réseaux d'eaux pluviales. (A.J.A.D.D.). 2 Appui aux groupements villageois.</p>
<p><b>7 Arts visuels : Diffusion des œuvres</b> et circulation des artistes <b>plasticiens.</b>(partenariat institutionnel)  <b>8 Apprentissages et pratiques</b> musicales. Diffusion et <b>professionnalisation</b> des artistes bukinabé. (Partenariat studios Raseteau – CRD)</p>	<p><b>9 Soutien à l'association PASSATE</b> (organisatrice du festival Wedbinde, du parc de fondeurs traditionnels à Kaya)</p>
<p>Soutenir la mobilisation du CH Camille Guérin de Châtelleraut, des cliniques et des médecins pour mettre en oeuvre une coopération santé. (projet)</p>	<p><b>10</b> Appui à L'A.S.E.V. Accompagnement <b>victimes du VIH-SIDA</b> et leurs familles.</p>
<p>Développement touristique. Formation des acteurs. Rénovation de l'Auberge de Kaya et aménagement d'un gîte / campement touristique. Programme concerté avec la coopération Namatenga - Région Limousin (<b>Projet en gestation pour mémoire</b>).</p>	<p><b>11 - Agriculture et alimentation : Intégration de l'agriculture mécanisée (attelée ou motorisée).</b> Mesures d'accompagnement : formation continue des populations rurales. Appui établissements scolaires et alphabétisation. Électrification solaire des écoles rurales (cofinancement Herzogenaurach - Allemagne).</p>
<p><b>Programme : Gestion de l'eau et adaptation aux changements climatiques. Appel à projet 209 Châtelleraut chef de file.</b> Partenaire allemand à Kaya Herzogenaurach. Partenaires : Morlaix, Dreux, Laval, St Priest, Epernay, DRAH, ONEA, AFD, IUT Châtelleraut, SIVEER.  Étude et mise en oeuvre d'un projet d'appui collecte et traitement des déchets solides. (<b>Cf dossier spécifique tripartite franco germano burkinabé - Pour mémoire</b>).</p>	<p>Le volet investissement eau-assainissement du projet spécifique Eau Assainissement tient compte des besoins exprimés par le programme <b>11 (Pour mémoire)</b></p>

## **Action 1.1 Développement des ressources fiscales et structuration d'un service de développement local.**

Cette action succède à la mise en œuvre du programme d'adressage depuis 2006

Fortement appuyée par la Ville de Châtelleraut, la Ville de Kaya s'est engagée dans la réalisation de son plan d'adressage visant à attribuer une adresse à toute construction du territoire urbanisé. Les objectifs sont de faciliter le repérage dans la Ville à travers le panneautage des voies et la numérotation des portes, mettre en place les outils de gestion urbaine à travers la collecte des informations sur la ville, améliorer les ressources de la commune à travers le recensement des ménages.

Les bénéficiaires du projet sont la population de Kaya dans son ensemble, l'autorité municipale (élus et techniciens), les diverses administrations publiques, les aménageurs et les concessionnaires de l'eau, de l'électricité et de la téléphonie.

La coopération Châtelleraut-Kaya a mis en place la « cellule adressage » avec le concours l'expertise technique de la coopération d'état française (SCAC de l'Ambassade de France) auprès de l'Association des Municipalités du Burkina Faso. La cellule comprend actuellement un agent municipal burkinabé, appuyé en année 1 et formé par deux élèves - ingénieurs de l'École Spéciale du Bâtiment et des Travaux Publics de Paris. Le poste créé et financé par le programme depuis 2006 est intégré au budget communal de Kaya depuis 2007. Châtelleraut a également financé l'équipement informatique et matériel de la cellule.

Celle ci a élaboré le plan de ville de Kaya, mis en place la base de données associée, repéré et numéroté la voirie des zones urbanisées de la commune de Kaya, et supervisé la réalisation du panneautage en 2007 et 2008 par une entreprise de Kaya.

L'accompagnement de la cellule adressage par les services techniques de Châtelleraut.

Une plate-forme « FTP » (File Transfer Protocole - Protocole applicatif pour le transfert de fichiers sur Internet) a été créée et favorise le partage d'informations entre services techniques via le net. L'outil s'est avéré indispensable pour mener la préparation du plan de panneautage et l'édition du plan de Kaya, dont la version « grand public » a été maquettée par le service infographie de la mairie de Châtelleraut. Cependant la faiblesse du débit à Kaya ne permet pas la fluidité des échanges entre les services techniques des deux villes. L'un des enjeux de l'amélioration des communications internet de Kaya est notamment le renforcement des relations avec les partenaires du Nord. (Cf Action I-3).

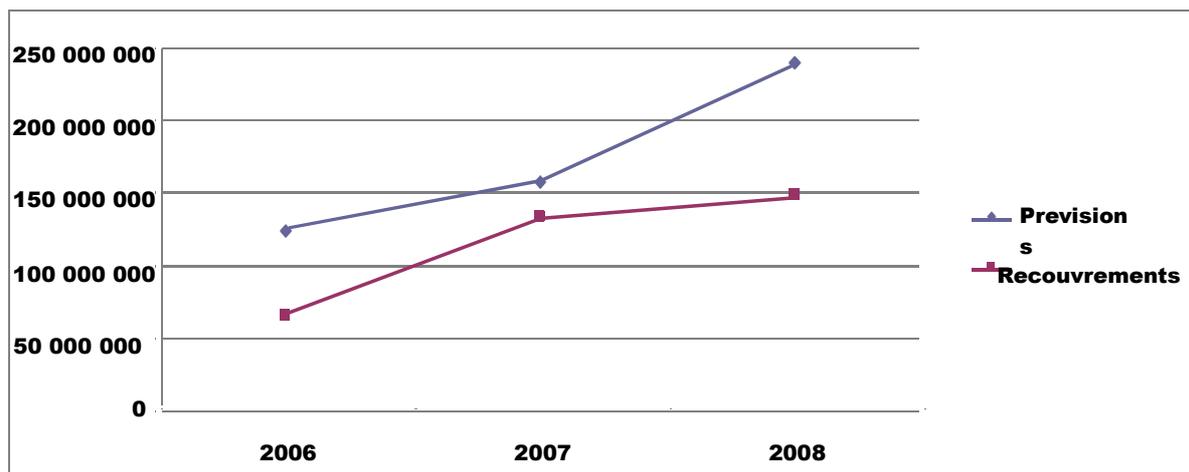
Dans le déroulement du projet, le panneautage de la ville a été une étape importante, affirmation visible du passage d'un ensemble urbain peu structuré à un espace organisé. . L'édition d'un plan « grand public » a permis de répondre à toutes les situations de la vie quotidienne et professionnelle nécessitant un repérage géographique précis : outil d'aménagement pour les services publics (travaux de voirie ou d'assainissement par exemple), pour les concessionnaires (position des postes de distribution, des compteurs, des lignes...) et pour tous les résidents des secteurs « adressés », usagers de ces services, repérage des principales institutions publiques et des services à la population.

Enjeux : L'adressage étant devenu une réalité concrète à Kaya, l'enjeu essentiel consiste en la valorisation des services liés à l'exploitation du plan et de la base de données associée.

Cette évolution a été préparée par les 2 collectivités depuis novembre 2008.

Dans son Plan Communal de Développement (2009) la commune de Kaya explique la situation des recettes communales par : la non prise en compte de certaines activités (ramassage du sable, de gravillons et de moellons) pour améliorer les recettes ; **la faiblesse du personnel assurant le recouvrement ; la mauvaise estimation due au manque d'information sur l'existence de certaines activités dans la commune ; le manque d'information au niveau des contribuables pour s'acquitter de leurs taxes.**

**Graphique 1 : Évolution des prévisions et recouvrement des recettes sans les dotations Étatiques**



**Source : Trésorerie Régionale du Centre Nord Kaya, 2009 (PCD Commune de Kaya)**

Le programme prévisionnel repose sur deux aspects :

- La sensibilisation de la population (civils, usagers, contribuables, etc...) à l'intérêt de disposer d'une adresse (repérage, diffusion à des organismes tiers, accès aux services, etc...). Cet aspect essentiel passe par la création d'un poste d'animateur. Du fait de sa connaissance approfondie du projet, la personne la mieux placée pour travailler sur ce thème est bien sûr le responsable actuel de la cellule adressage.
- La constitution d'une information complète et fiable (constamment mise à jour). A ce sujet, il convient de développer un lien fort entre l'agent domanial en charge des attributions de parcelles, et donc du développement de la ville, et l'agent responsable de la cellule adressage. Cet enjeu est important pour permettre l'actualisation du fichier de données et du plan, car la cellule adressage ne peut pas relever les évolutions de l'urbanisation uniquement par des visites de terrain. Cet enjeu impose une évolution organisationnelle domaine/adressage au sein de la commune.

### **Les Résultats attendus**

- Aboutir à la mise en œuvre pratique des opérations de recouvrement des taxes locales à partir des informations recueillies. Augmenter les recettes de la commune.
- Le renforcement conventionné des services de recouvrement de l'état à Kaya.
- Atteindre les objectifs de recouvrement prévus par la mairie de Kaya (augmentation des recettes communales de 100 000 000 CFA (environ 150 000,00€ / an) à l'issue du triennal.
- Maintenir une information complète, claire, lisible (donc partagée) et actualisée des informations recueillies, en veillant à leur sécurité (sauvegardes).

### **Le programme d'activités à réaliser :**

- Former le nouveau responsable du développement local (maîtrise des logiciels informatiques et des contrats).
- Maintenir un budget de fonctionnement pour la maintenance des numéros de façade (petit équipement technique, personnel vacataire).
- Sensibiliser et développer l'usage des informations constituées, notamment auprès des partenaires institutionnels (Direction régional des impôts) et prestataires (SONABEL, SONATEL, ONEA).
- Mettre en place une convention de partenariat avec chaque prestataire pour l'utilisation des informations d'adressage, prévoyant éventuellement une rémunération de la commune qui s'engage à fournir des informations fiables, complètes, et actualisées (par exemple transmission annuelle ou bisannuelle des données).

### **Résultats qualitatifs sur la gestion de l'équipe communale à Kaya**

- Un lien étroit est instauré entre le service domanial et cellule adressage avec l'élaboration d'une méthode de travail simple permettant un suivi régulier de la

cartographie et la mise à jour des informations contenues dans la base de données. La fusion des deux services est réalisée.

- Les informations cadastrales sont introduites dans la base de données « adressage » afin de la rendre compatible avec les informations détenues par les services fiscaux et les prestataires de service. L'acquisition des planches cadastrales de l'ensemble de la commune est réalisée.
- La capacité de la cellule adressage en termes de petit équipement technique afin de continuer le numérotage des bâtiments (peinture, odomètres, etc...) et en terme de personnel est maintenue.
- Une utilisation « banalisée » des documents par les services techniques de la commune de Kaya, les services fiscaux locaux, et les prestataires de services (ONATEL, SONABEL, ONEA) permet l'actualisation des informations dans la base de données.

### Résultats quantitatifs des actions

- Les revenus de la fiscalité locale de la commune de Kaya progressent de 30 000,00€ (20 millions de CFA par an) sur la durée du programme.
- La mairie de Kaya a mis en place un conventionnement avec les prestataires de services,
- Préparer un conventionnement avec les services fiscaux (direction régionale des impôts)
- Prévoir le panneautage des nouvelles voies au fur et à mesure de leur création.

### Moyens :

Création du poste de développeur, directeur du développement local, exerçant la responsabilité hiérarchique de l'actuelle cellule adressage et du service de maîtrise foncière. Ce cadre sera le véritable bras droit du secrétaire général, il sera chargé de la rédaction des conventions entre la commune de Kaya, l'administration fiscale et les autres administrations décentralisées, les concessionnaires. C'est lui aussi qui saura préparer pour la mairie de Kaya les outils d'aide à la décision dans les domaines de la fiscalité locale (zones rurales) et de l'aménagement communal : zones à lotir, planification des équipements et des réseaux notamment. Coût annuel 3000,00€ pendant 2 ans puis 50% en année 3. La régularisation de financements attribués par Châtelleraut en 2009 à la mairie de Kaya a permis de préparer la création du poste. (1500,00€ en 2009)

Soutien au poste technique adressage (entretien plan, base données). 50% du coût annuel 750,00€. extinction du financement à l'issue du triennal.

Fonctionnement service (déplacements, formations, consommables informatiques) : 600,00€ annuel.

Actualisation de la base de données, travaux de maintenance et actions de formation des citoyens :

2 équipes d'enquête X 2 personnes X 4 mois x 3 ans : 6000,00€

Déplacements/Carburants : 700,00€/an x 3 ans : 2100,00€

### Budget prévisionnel de l'action 1.1:- Triennal 2010-2012.

Charges	2 010	2 011	2 012	TOTAL
Poste chef de service	1 500,00 €	3 000,00 €	1 500,00€	6 000,00 €
Poste assistant technique (50%)	770,00 €	770,00 €	760,00 €	2 300,00 €
Fonctionnement	600,00 €	600,00 €	600,00 €	1 800,00 €
Actualisation base données	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	6 000,00 €
Déplacements carburants	700,00 €	700,00 €	700,00 €	2 100,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>5 570,00 €</b>	<b>7 070,00 €</b>	<b>5 560,00 €</b>	<b>18 200,00 €</b>

**(Environ 12 Millions CFA) Part ville de Châtelleraut prévue 3500,00€ annuels soit 10 500,00€ sur le triennal Besoins de financements MAEE Région 3000,00€**

## Action 1.2 La formation des agents territoriaux et la formation au développement

**Programme transversal**, les moyens de cette action sont mobilisés en complément des besoins de formation nés de la mise en œuvre des projets. **La finalité** est le renforcement du management municipal initié depuis 2006 à l'issue du diagnostic réalisé dans le cadre du Partenariat pour le Développement Municipal.

Actuellement, tous les cadres supérieurs de l'administration communale à Kaya relèvent du budget de l'État (secrétaire général et agent domanial). Ils sont mis à disposition de la mairie de Kaya. Le nombre de cadres supérieurs est faible et l'encadrement intermédiaire reste aussi à renforcer. L'absence récurrente de capacité d'expertise constitue un handicap dans la réalisation de prestations publiques de qualité. Compte tenu de l'expérience acquise, plus ancienne en France, dans la gestion territoriale et le développement local, la ville de Châtellerault peut soutenir l'administration de Kaya dans le repérage des besoins de formation. Elle constitue également un terrain de stage pour les agents de Kaya permettant en outre le rapprochement culturel des administrations et le rapprochement humain des services, opérateurs de la coopération.

La Ville de Châtellerault attend par ailleurs de l'implication de ses personnels dans l'action un impact positif en terme d'éducation au développement durable, de développement personnel et de motivation de ses équipes.

### Rappel des objectifs spécifiques :

- Élever les compétences des agents de Kaya en apportant des savoir-faire techniques ; renouveler les pratiques professionnelles des agents au Nord et au Sud.
- Favoriser les échanges de pratique (au nord et au sud);
- Éduquer au développement durable au Nord et au Sud
- Motiver les acteurs du développement local au Nord et au sud

**Les bénéficiaires du projet** sont la population de Kaya dans son ensemble, l'autorité municipale (la commune de Kaya), les élus et les agents bénéficiaires des programmes de mission - formation. Le programme soutient également les projets de formation post-bac d'étudiants burkinabé en France ou d'étudiants Français en mission au Burkina. La commune de Châtellerault en attend aussi la dissémination des bonnes pratiques, la formation des agents économiques publics et privés et le développement international des institutions de formation sur son territoire, particulièrement de l'IUT de Châtellerault.

### Mise en œuvre du programme de formation depuis 2006

Année	Lieu	Bénéficiaire	Durée	Action liée - Contenu
2006	Kaya	2 élèves ingénieurs ESBTP. Chatelt	3 mois	Adressage Mise en place avec SCAC. Réalisation plan et première base de données
2006	Kaya	Agent adressage Kaya	3 mois	Adressage. Technique enquête; cartographie. Base de données. Informatique
2006	Châtellerault	Agent adressage Kaya	3 semaines	Adressage/ Cartographie informatique, Acquisition référentiel et gestion base de données/
2006	Kaya	Responsable B.E.T Châtellerault	2,5 semaines	Adressage / Appui à la cellule. Réalisation du plan
2006	Kaya	Responsable Centre Multimédia Châtellerault	2,5 semaines	Diagnostic Centre communal multimédia. Ajustement des missions du CMM Évaluation des actions de formation
2007	Châtellerault	Agent domanial/ resp foncier Kaya	3 semaines	Adressage – Fiscalité foncière. Contrôle travaux. Lien adressage, cadastre

Année	Lieu	Bénéficiaire	Durée	Action liée - Contenu
2007	Kaya	Responsable Coop dec Châtelleraut	3 semaines	Procédures de validation des projets de coopération. Gestion financière des projets. Évaluation conjointe av. CKJC.
2008	Herzogenaurach, Strasbourg et Châtelleraut	Maire Kaya	3 semaines	Programme tripartite eau assainissement
2008	Kaya	2 adjoints, 2 cadres Châtelleraut	1 semaine 2,5 semaines	Préparation coop dec 2009-2013
2009	Kaya	2 cadres de la Maison Pour Tous	2 semaines	Évaluation MJC Kaya et préconisations évolution postes municipaux
2009	Châtelleraut	Secrétaire Général Mairie	3 semaines	Organisation générale de la mairie. Procédures coop. dec

Le programme de formation permet de renforcer à Châtelleraut la sensibilisation des services au projet d'appui à la gouvernance locale, mené par la Ville, en multipliant les interlocuteurs Châtellerautais de Kaya. Le champ de la coopération décentralisée constitue un terrain de développement professionnel et personnel irremplaçable, source de ré-interrogation des finalités et des pratiques professionnelles.

L'élément « facilitateur » est le développement des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) dans l'usage professionnel entre administrations. La "bonne idée" de Châtelleraut Kaya Jumelage Coopération de s'engager dans le développement d'Internet (via le Centre Multimédia), concrétisé depuis 2004, concourt à faciliter la relation quotidienne. L'évaluation 2007 du programme d'adressage par exemple montre la nécessité de disposer d'une telle technologie pour partager l'instruction et le montage technique de projets. Là encore la modernisation des transmissions entre collectivités est une condition de l'efficacité de la coopération institutionnelle et associative.

Le programme de formation, parce qu'il se déroule au Nord et au Sud, permet aux parties prenantes d'échanger sur la base d'un capital de connaissances partagées. C'est bien les modalités de réalisation de ce partage qui garantissent la qualité future du partenariat et la dissémination de ses avantages au sein des administrations.

Le projet 2010 – 2012 prend en charge les besoins de formation des agents communaux et d'autres acteurs nés de la mise en œuvre des projets.

#### Missions/formations prévisionnelles :

Année	Lieu	Bénéficiaire	Durée	Action liée - Contenu
2010	Châtelleraut	1 étudiant burkinabé 2e année IUT Réseau Télécom Châtelleraut	1,5 mois	Kaya haut débit. Formation technique préalable à la mission
2010	Kaya	1 étudiant burkinabé 2e année IUT Réseau Télécom Châtelleraut	3 semaines	Kaya haut débit. Mise en réseau local du CMM et de la Mairie de Kaya
2010	Kaya	Resp. réseau informatique Châtelleraut	3 semaines	Kaya haut débit. Mise en réseau local du CMM et de la Mairie de Kaya
2010	Châtelleraut	Cadre développement local	3 semaines	Fiscalité locale, maîtrise foncière (Suite adressage)
2010	Kaya	Agent SIVEER (Syndicat mixte Eau)	3 semaines	Pour mémoire (dossier Eau Assainissement. Financement spécifique).
2011	Kaya	Responsable Centre Multimédia Châtelleraut	2,5 semaines	Kaya haut débit. Ajustement fonctionnement/projet pédagogique Site internet Kaya

Année	Lieu	Bénéficiaire	Durée	Action liée - Contenu
2011	Châtellerault	Agent CMM Kaya	3 semaines	Maintenance parc informatique et réseau
2011	Kaya	2 étudiant Licence Mesures environnementales	3 semaines	Stage Mairie Kaya + A.F.D, DRAH Programmation des ouvrages suite au PCD AEPA.
2011	Kaya	Responsable Coop déc Châtellerault	3 semaines	Procédures de validation des Évaluation à mi parcours Triennal
2012	Châtellerault	A définir avec Mairie Kaya		
2012	Kaya	A définir avec Mairie Kaya		
2012	Kaya	Id		

**Budget prévisionnel de l'action I-2:- Triennal 2010-2012.**

Charges	2 010	2 011	2 012	TOTAL
3 missions d'agents de Kaya à Châtellerault	1 500 €	1 500 €	1 500 €	4 500 €
3 missions d'agents de Châtellerault à Kaya	1 500 €	1 500 €	1 500 €	4 500 €
6 missions formations étudiants	3 000 €	3 000 €	3 000 €	9 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>6 000 €</b>	<b>6 000 €</b>	<b>6 000 €</b>	<b>18 000 €</b>

**(Environ 12 Millions CFA)**

**Financement Châtellerault : Partenaires sollicités : CG 86 - Région -MAEE – CNFPT**

## **Action 2 - Solidarité numérique. Appui au Centre municipal Multimédia (CMM). Mise en réseau informatique de la Mairie de Kaya.**

**Résumé du projet :** Introduction du haut débit dans les services décisionnels de la mairie et au centre communal multimédia.

**Historique :** L'initiative de la coopération Châtelleraut Kaya a permis la création d'un espace public de diffusion des Nouvelles Technologies de la Communication et de l'Information, alors que la demande locale s'affirmait. La construction du Centre a été réalisée sur financement Châtelleraut Kaya Jumelage Coopération en 2003. Un premier programme d'équipements (dans le cadre d'un plan départemental financé par le Conseil Général de la Vienne) a été mené en 2004 (Huit postes de travail). La climatisation a été installée en 2004. Le futur directeur (toujours en poste) est venu en stage au Centre multimédia municipal de Châtelleraut -Espace Raseteau en juin 2004 pour préparer l'ouverture du centre de Kaya, effective en août 2004. Une mission d'évaluation à N+2 a eu lieu en décembre 2006, confiée à Armand Abengoyap, responsable formation de l'Espace Raseteau, accompagnateur pédagogique du projet depuis son origine. Elle a permis d'ajuster les missions du directeur, ainsi que ses besoins de formation technique, de prévoir les évolutions du parc d'équipements, de repositionner l'offre de formation et de services du centre. De nouvelles dotations en équipement (notamment 4 postes de travail 4 PC) ont eu lieu en 2006.

La coopération Châtelleraut Kaya finance actuellement le renouvellement et l'extension du matériel, les abonnements et télécommunications du Centre Municipal Multimédia. L'autofinancement généré couvre le fonctionnement du poste d'animateur, salarié de la commune de Kaya, pris en charge par le budget communal de Kaya depuis 2006.

Le Maire, le secrétaire général et les principaux responsables de service ne disposent pas de connexions directes internet et doivent se rendre au CMM pour consulter et répondre à leurs messages. La mise en place d'un lien haut débit entre le CMM et les bureaux des décideurs de la mairie de Kaya doit permettre de libérer du temps machine au CMM et de faciliter les relations institutionnelles de la mairie mais aussi la circulation interne de l'information.

### **Objectifs du projet :**

**Finalité :** Développer les usages du numérique à Kaya.

- 1 Faciliter l'accès à la formation au numérique (en améliorant la gestion du centre communal multimédia). Volet formation (cf action 2)
- 2 Renforcer la capacité de gestion des services communaux à Kaya, en poursuivant l'accompagnement de l'informatisation des services, leur mise en réseau local et en développant les accès direct à internet pour les décideurs.
- 3 Mobiliser les jeunes et particulièrement les étudiants au Nord et au Sud aux TIC comme vecteur du développement économique et social. (Lien avec action 2)

D'autres **objectifs spécifiques** sont attendus :

Améliorer la qualité de l'espace ressource proposé aux usagers professionnels (ONG, associations, entreprises).

Préparer la création d'un site internet communal à Kaya, en lien avec les projets de la coopération Châtelleraut Kaya sur le site de la Ville de Châtelleraut, facilitant l'identification et la connaissance des actions en cours de réalisation sur le territoire communal, à l'initiative de la commune ou d'autres acteurs. La mise en ligne de la coopération décentralisée Châtelleraut Kaya est en cours de préparation depuis décembre 2009. Une première partie des pages de présentation seront en ligne en mars 2010.

Proposer un partenariat international aux étudiants de l'I.U.T de Châtelleraut ou préparant les diplômes suivants : DUT Réseaux & Télécommunications, et Licence professionnelle Intégration des Services Voix et Données (ISVD), ou d'autres établissements de formation au Nord et au Sud.

**Date début projet :** 1er novembre 2009. La nouvelle convention de coopération décentralisée Châtelleraut Kaya confie aux services municipaux de Châtelleraut l'accompagnement du CMM de Kaya. Pour la cohérence du projet et afin de faciliter l'implication des services municipaux, le projet, initié en 2003 par l'association Châtelleraut Kaya Jumelage Coopération, a été replacé dans l'appui institutionnel, coopération directe

entre services municipaux. Son financement est donc à la charge de la Commune de Châtellerauld et des partenaires qu'elle peut mobiliser. La décision et le calendrier de transfert ont été validés lors de la conférence du jumelage coopération de novembre 2008. En 2009, le CMM a reçu une nouvelle dotation en matériel (9 PC et divers périphériques de la Ville de Châtellerauld – service informatique) pour couvrir les premiers besoins de renouvellement du parc matériel.

**Fin prévisionnelle du projet : 2012.** A cette date les ressources du CMM doivent permettre la couverture intégrale des besoins de fonctionnement de la structure, hors dotations aux amortissements.

**Viabilité du Projet :** La conférence de la coopération décentralisée Châtellerauld Kaya a entériné l'accompagnement du projet dans le cadre de l'appui institutionnel en novembre 2008. L'accompagnement pédagogique par le Centre Multimédia Raseteau (sous gestion publique) et l'accompagnement technique par le service informatique de la Mairie de Châtellerauld ont sous-tendu cette évolution. Le partage d'expertise technique entre professionnels devrait s'en trouver amélioré.

La priorité de ce dossier a été réaffirmée lors de la visite du Maire de Kaya et du stage du secrétaire général de Mairie à Châtellerauld en septembre et octobre 2009.

La Mairie Kaya prend en charge les fluides, le poste de directeur depuis 2006 et un poste de stagiaire depuis 2008. Indicateurs à fin 2008 : 260 jours d'ouverture par an - 9 :30 d'amplitude d'ouverture - 2264 usagers en 2007. 1/3 10 à 15ans - 1/3 16 à 25 ans - 1/3 + 25 ans. Répartition des utilisations du CMM : 52% initiation (lycéens et demandeurs d'emplois), 38% professionnels (accès Internet), 10% formations bureautiques.

Le Comité local de jumelage de Kaya, sur financement Châtellerauld Kaya Jumelage Coopération, prend en charge la liaison spécialisée jusqu'au 1er avril 2010. La mairie de Kaya prendra le relais appuyée par le financement Mairie de Châtellerauld, à la faveur de la mobilisation de ses services dans le redéploiement de l'équipement. La part du financement communal au Nord est établie sur la durée du projet. D'autres ressources « internes » aux services (informatique et Espace Raseteau) sont mobilisables en complément pour des actions spécifiques. L'accompagnement du Centre Multimédia de Châtellerauld garantit la pérennité du projet hors phase d'investissement et de structuration « lourdes » comme celle prévue au cours des trois prochaines années. L'implication du service informatique de la Ville de Châtellerauld peut faciliter la mobilisation de mises à disposition complémentaires de moyens en nature ou en numéraires, de la part des partenaires de Châtellerauld au Nord ou de la Mairie de Kaya au Sud, intéressés pour valoriser une action de développement durable en faveur de toute la population.

**Les charges induites** par le projet sont : 1)° des dépenses de maintenance, dont la maîtrise d'ouvrage incombera à la commune de Kaya (entretien des réseaux locaux). L'infrastructure de base doit être dimensionnée pour une capacité d'évolution correspondant à l'extension des usages de ces technologies en intra, par la commune de Kaya pour les 10 prochaines années. 2)° des dépenses de fonctionnement : abonnements (pris en compte par le présent projet pour sa durée).

L'augmentation des recettes générées par le Centre doit permettre leur couverture dans une étape suivante.

**Communication et évaluation.** Parce qu'il touche aux technologies de l'information et de la communication, le projet porte en lui-même une forte capacité de valorisation vers les tiers. Le haut débit à Kaya est un préalable à la réalisation du site internet de la commune de Kaya, La diversité des usagers du CMM garantit d'autre part une bonne appropriation par différentes catégories de publics, locaux, nationaux et internationaux.

**Maître d'ouvrage du projet : commune de Kaya,** appuyée par la commune de Châtellerauld et la Communauté d'Agglomération du Pays Châtelleraudais

**Maître d'œuvre de l'action :** Commune de Kaya. Directeur du Centre Communal Multimédia, appuyé par les services informatiques et Espace Raseteau.

### **Résultats quantitatifs attendus.**

Les services de Kaya disposent d'un accès haut débit à 10 gigas sur 15 postes de travail (dont 10 au CMM) en année 1 et 20 en année 3. Les principaux sites extérieurs (Services techniques et MJC, par ailleurs siège du comité des jumelages de Kaya) sont desservis. Les délais de transmission des informations sont améliorés. Les agents de la mairie gagnent en productivité.

La fréquentation du CMM augmente. Celle-ci passe par l'élargissement du nombre de jours d'ouverture, l'augmentation de l'amplitude horaire quotidienne et la meilleure prise en compte du temps de maintenance-réparation du parc, les heures de cours dispensées, augmentent, les abonnements constatés progressent, le nombre d'heures de connexion progresse.

L'autofinancement annuel de la structure augmente de 1 000 000 CFA (1500,00€). L'augmentation de l'activité doit générer les recettes complémentaires permettant la couverture d'un 2ème poste professionnel qu'il convient de soutenir en phase de montée en charge.

**Résultats qualitatifs attendus:** Les services municipaux communiquent plus facilement avec leurs partenaires régionaux, nationaux et internationaux. La qualité des procédures techniques et administratives est améliorée. L'acquisition d'information est améliorée. Le personnel communal utilisateur est mieux formé et valorisé. L'évaluation des programmes de développement est améliorée.

**Les impacts** Les jeunes kayalais sont mieux formés aux T.I.C. Les échanges entre Kaya et l'extérieur sont multipliés. Les utilisateurs externes (O.N.G, autres services de l'administration, autres coopérations) transmettent une image valorisée de Kaya. La position stratégique de Kaya comme carrefour économique est renforcée.

### **Programme d'actions:**

**Année 2010 :** Installation d'une liaison haut débit 10 gigas par voie satellite avec le CMM de Kaya.

Installation d'une liaison haut débit filaire entre le CMM, les services généraux et les services techniques de la commune de Kaya (distants de 150m du CMM).

Professionnalisation d'un deuxième animateur (Formation et couverture du poste dégressive sur 3 ans).

Préparation du marché de montage câblage, raccordements réseaux par la Mairie de Kaya (Mars/ Avril 2011). Financement par le programme.

Finalisation technique et montage (réalisation en juin 2010). à la faveur d'un stage d'un étudiant de l'I.U.T réseaux et télécom (7 semaines en France et 3 semaines à Kaya) de Châtelleraut (Mars à juin 2010), encadré par le partenaire technique local burkinabé de la Mairie de Kaya, type SONABEL ou entreprise en charge des réseaux.

Passation du marché de maintenance par la Mairie de Kaya.

Mise en place des pages internet de la coopération Châtelleraut Kaya à partir du site de la Ville de Châtelleraut ([www.ville-chatelleraut.fr](http://www.ville-chatelleraut.fr))

**Année 2011 :** Mission d'évaluation (oct ou nov 2011) par Espace Raseteau et/ou Stagiaire I.U.T avec préparation en France (Mars à Juin). Mobilisation des financements du programme de formation. (Cf programme I - 2)

Formation au Nord d'un agent burkinabé à l'Espace Raseteau - Mobilisation des moyens du programme de formation. (Cf programme I – 2).

Mise en place du réseau régional pédagogique du numérique (Projet mené avec l'ASN, RECYCOM – Réseau des Cybercentres Communautaires du Burkina et Jardin d'Aden – réseau d'acteurs numériques soutenu par l'Ambassade de France et le Ministère des Postes et Technologies de l'Information et de la Communication du Burkina- Faso)

Mise en place site internet « Commune de Kaya » ou extension réseau local aux services techniques de Kaya ou à la MJC de Kaya.

**Année 2012 :** Mise en place site internet communal à Kaya.

Extension réseau haut débit vers sites extérieurs mairie Kaya (MJC)

**Indicateurs de suivi de l'action :** Passation des marchés de travaux câblage. Réception des travaux. Convention de stage IUT signée. Titularisation du 2ème animateur. Nombre d'ordinateurs connectés au CMM et en mairie de Kaya

#### **Cofinancement et partenariats au Nord.**

Ville de Châtellerauld, Communauté d'agglomération et partenaires (MAEE, Conseil général de la Vienne, Région Poitou Charentes). L'espace Raseteau à Châtellerauld est le partenaire pédagogique du projet : il est en charge du soutien à la formation du personnel du CMM et doit le conseiller pour les évolutions technologiques et l'offre de formation. Le service informatique de la mairie de Châtellerauld apporte quand à lui un soutien logistique et technique. L'Agence mondiale de solidarité numérique souhaite s'appuyer sur le réseau du C.M.M pour mettre en œuvre ses programmes dans la région Centre-Nord.

#### **Cofinancement et partenariats au Sud.**

Mairie de Kaya (Personnel, maintenance générale du bâtiment). Le CMM bénéficie du label cybercentre communautaire. Celle-ci est une association nationale qui regroupe les centres de formation communautaires au numérique (communaux ou associatifs) gérant des missions de service public. Ce réseau propose une plateforme d'échanges entre les cybercentres, relaie les initiatives nationales et fournit des actions de formation aux personnels des centres communautaires.

Les autres partenaires au sud sont les clients collectifs, comme la direction de l'Emploi, Plan Burkina (ONG Enfance), la coopération néerlandaise.

L'ONATEL est partenaire « commercial de l'institution (2 mois de liaison gratuites en 2008), Un partenariat avec la SONABEL est sollicité (dans l'hypothèse où celle-ci serait chargée des travaux de mise en réseau filaires elle devrait être chargée de l'accompagnement et du tutorat d'étudiants burkinabé et français de l'I.U.T Réseaux Télécom de Châtellerauld).

**Partenariats Nord - Sud :** Autour du C.M.M, une coopération devrait être engagée en 2010 avec l'agence mondiale de solidarité numérique<sup>12</sup> (<http://www.dsa-asn.org> – contact: M; Tchhoualy). Le Centre Multimédia de Kaya aurait vocation à devenir l'un des espaces ressources au Burkina pour les projets menés par les autorités burkinabé en liaison avec l'ASN. La déclinaison régionale (à l'échelle de la région Centre Nord) des projets menés par l'ASN en liaison avec les réseaux numériques locaux du Burkina (RECYCOM, RECYCOM – Réseau des Cybercentres Communautaires du Burkina et Jardin d'Aden – réseau d'acteurs numériques soutenu par la coopération étatique française et le Ministère des Postes et Technologies de l'Information et de la Communication du Burkina- Faso) vise à renforcer les réseaux d'acteurs. Le positionnement du CMM de Kaya dans la sphère des services publics le destine à participer naturellement aux initiatives de l'ASN en faveur des centres de formation au numérique. Le Volet « éducation numérique » de l'ASN en direction des équipes enseignantes en France et au Burkina pourrait être coordonné localement à Châtellerauld pour les partenaires du Nord et à Kaya pour les partenaires du Sud. La constitution d'une communauté pédagogique franco burkinabé entre établissements d'enseignement (particulièrement les lycées) et les lieux d'apprentissage multimédia (type espace Raseteau et Centre Communal Multimédia) est un objectif partagé entre l'ASN et la Ville de Châtellerauld, Recycoop et le CMM de Kaya. Cette coopération pourrait être étendue à d'autres initiatives dans le domaine du numérique : les liaisons haut débit pourraient faciliter la promotion du tableau blanc interactif et la mise en correspondance de réseaux, d'écoles ou de centres multimédias. Enfin l'objectif de renforcement des capacités de la commune de Kaya croise celui de renforcer les capacités des communes africaines sur le numérique.

Là encore Kaya et son C.M.M doit prendre toute sa place dans les programmes régionaux de formation d'élus et de techniciens au Sud, tandis que l'Espace Raseteau devrait être un point d'ancrage sur la diffusion des bonnes pratiques en matière de solidarité numérique pour les collectivités locales du Nord. La dynamique d'un tel projet pourrait amener la mobilisation de nouveaux moyens en faveur du C;M;M de Kaya, en lien avec les réseaux numériques burkinabé et leurs partenaires, pour affirmer sa vocation régionale.

---

<sup>12</sup>Née des Sommets mondiaux sur la société de l'information (SMSI), l'Agence mondiale de solidarité numérique (ASN) est une ONG spécialisée sur les opportunités offertes par l'intégration des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) dans les politiques de développement.. Elle dirige une part essentielle de ses activités vers l'accompagnement des coopérations décentralisées, avec une mission technique pour le MAEE.

Cette action se développe alors que la commune de Châtelleraut vient de réaliser la donation et l'acheminement d'une dizaine de postes de travail. Elle se place ainsi dans la logique du label « ordinateurs solidaires »:

- Son administration donatrice est prête à mettre à disposition un certain nombre d'ordinateurs,
- Elle met à disposition des re-conditionneurs prêts à traiter le matériel et à en remettre une partie à disposition de projets sociaux, solidaire éducatifs,
- Elle accompagne des acteurs sociaux, éducatifs comme le CMM de Kaya aptes à présenter et accompagner un projet permettant la mise à disposition de ce matériel.

### **Budget prévisionnel de l'action 2:- Triennal 2010-2012.**

Prise en charge des liaisons spécialisées Ville - (Informatique)

Investissements : Liaison parabolique Châtelleraut – Kaya.(Financement Châtelleraut)  
Liaison CMM – Mairie de Kaya. Réseau Intranet Mairie Kaya.

Contrats de maintenance à la charge de la commune de Kaya

Charges	2 010	2 011	2 012	TOTAL
Poste animateur (50%)	1 000 €	1 000 €	1 000 €	3 000 €
Liaisons spécialisées	2 000 €	2 000 €	2 000 €	6 000 €
Contrats de maintenance				
Investissements	3 000 €	1 800 €	1 800 €	6 600 €
<b>TOTAL</b>	<b>6 000 €</b>	<b>4 800 €</b>	<b>4 800 €</b>	<b>15 600 €</b>

Appui AMSN : mise en réseau au Sud / formation des agents du CMM.

Mise en réseau au Nord de l'Espace Raseteau.

Investissements prévus sur 2010 : 3000,00€; Financement Châtelleraut (relations internationales )

investissements renouvellement (Achats PC) A étudier soit par le marché local, soit par donations (neuf ou reconditionnement).

Partenaires sollicités : Conseil Général, CAPC-Raseteau et sponsors), Région Poitou Charentes, État MAEE, Entreprises de services Burkinabé.

## **Action 3 Développement économique –**

### **3.1 Volet appui institutionnel - Création d'une direction municipale « jeunesse, emploi, culture ».**

**Résumé du projet :** Il s'agit de créer une direction municipale de la jeunesse à la MJC de Kaya pour accompagner la vie associative et les besoins d'information, de formation et d'éducation des jeunes (45% moins de 16 ans et 60% a moins de 35 ans)... La finalité est le renforcement des capacités de gestion de la mairie de Kaya en matière d'éducation non formelle, d'implication des jeunes aux processus de développement et de valorisation des pratiques culturelles. Ce projet est mené en lien avec le projet d'informatisation des services (action 1-3), de formation des agents territoriaux (action 1-2) et développement local (action 1-1), de développement agricole (II-1). Il comprend un volet appui institutionnel (soutien à la création de la direction du service culture, jeunesse et sports) et un volet appui à la société civile (secrétariat permanent du comité des jumelages, accompagnement et prestations techniques aux associations, lieu des expression culturelles, espace « événementiel » depuis le séminaire, la réunion jusqu'au spectacle vivant et aux pratiques culturelles).

**Rappel historique:** En 2001, après une campagne de travaux financés par le comité des jumelages de Kaya, associant des groupes de jeunes français et allemands, la M.J.C de Kaya a ouvert ses portes, dans des locaux mis à disposition par la mairie de Kaya. La structure a été largement portée par le secteur associatif kayalais, fonctionnant sur l'engagement de bénévoles. Elle a rempli des missions d'accueil d'activités culturelles (lieu de pratique et de diffusion pour le FITMO décentralisé à Kaya et le Wedbinde). Le fonctionnement actuel a trouvé ses limites, annoncées à l'occasion d'une mission d'évaluation réalisée par Châtellerault Kaya Jumelage Coopération en 2007. Pour mémoire, la commune de Kaya avait souhaité la création d'un nouvel équipement dédié aux porteurs de projet et à la coopération Châtellerault Kaya depuis 2006. Les deux communes, constatant l'échec actuel de la MJC de Kaya, ont finalement préféré la mutation de celle-ci avec un projet de développement local redéfini et professionnalisé, mobilisateur auprès des jeunes. En 2008, la conférence de la coopération décentralisée Châtellerault-Kaya, instance de pilotage politique des 2 communes, a validé le principe d'appuyer la commune de Kaya dans la mise en place d'un service chargé d'accompagner la jeunesse, notamment pour la création d'emplois, la vie associative, prenant en charge le redéploiement de l'équipement MJC, offrant une structure matérielle aux initiatives de la société civile, et aux actions du comité de jumelages.

Une mission état des lieux - préconisations, menée par la Maison Pour Tous de Châtellerault, à la demande des mairies de Kaya et Châtellerault en septembre 2009 a conduit à un diagnostic sans concession de la gestion actuelle. Le rapport (établi avec les acteurs bukinabé) met en parallèle de graves dysfonctionnements dus à l'absence d'encadrement professionnel permettant la préparation et le suivi des activités. Il met aussi en valeur l'attente partagée de pouvoir disposer d'un instrument de développement local, permettant l'orientation, l'éducation, la formation des jeunes, les pratiques sportives et la diffusion culturelle.

L'étude relève également les capacités d'engagement de plusieurs services déconcentrés à Kaya prêts à appuyer la commune dans cette démarche : direction régionale de la jeunesse et de l'emploi, direction régionale de l'économie et de la planification, direction régionale de la culture, du tourisme et de de la communication, direction régionale de la promotion de la Femme, direction provinciale de l'enseignement de base et de l'alphabétisation, direction provinciale de l'action sociale, direction régionale des sports et des loisirs. Les établissements d'enseignement secondaire (lycées communal et provincial), des réseaux d'acteurs comme le Réseau Africain Jeunesse Solidarité et Développement (coordination dans le domaine de la santé), des clubs sportifs ont manifesté leur intérêt pour participer à la mise en place d'un outil de mise en œuvre de projets en faveur du développement local et de la jeunesse.

**Les bénéficiaires du projet** sont la population de Kaya dans son ensemble, les jeunes , les services municipaux, les institutions œuvrant pour la jeunesse et le développement local (services décentralisés, acteurs de de l'animation, de l'éducation et de la formation), partenaires de la MJC.

**L'originalité du projet** est de contribuer au Nord et en parallèle à l'action municipale de Châtelleraut en matière d'éducation non formelle et de formation au travail jeunesse. En déléguant ce volet de la coopération décentralisée au service Jeunesse municipale et en confiant une mission d'accompagnement à la Maison pour Tous de Châtelleraut, la commune de Châtelleraut souhaite enrichir son projet éducatif et qualifier le travail en direction de la jeunesse : susciter son implication dans les projets de solidarité internationale et éduquer au développement, particulièrement pour les jeunes issus de familles avec moins d'opportunités.

**A Châtelleraut, les bénéficiaires** du projets sont les services municipaux compétents (direction des services à la population, service jeunesse), les équipes et les usagers de centres socio-culturels de Châtelleraut, impliqués dans l'accompagnement de la MJC de Kaya.

**Objectif** : Appuyer la mise en place d'une structure efficace de formation et d'accompagnement de la société civile, particulièrement en direction de la Jeunesse.

**Enjeux** : Soutenir les services à la population à Kaya et renforcer ainsi la vocation de capitale régionale.

Proposer aux institutions locales (services déconcentrés de l'état par exemple), aux associations et aux porteurs de projet un cadre de concertation, de rencontres et de formation.

Proposer aux jeunes un espace de rencontres, d'orientation et de conseil. (A Kaya, 60% de la population a moins de trente cinq ans)

Proposer aux acteurs culturels un espace ouvert aux pratiques et à la diffusion.

Donner une adresse et une visibilité à la coopération Châtelleraut – Herzogenaurach – Kaya.

### **Objectifs spécifiques :**

Gérer professionnellement la structure MJC.

Proposer un espace permanent de travail au comité des jumelages de Kaya (ou au comité communal de jumelages qui lui succèdera). Placé sous l'autorité du directeur de la MJC, ce secrétariat aura vocation à soutenir les projets de la coopération Châtelleraut Kaya en direction de la société civile. (Sur financement Châtelleraut Kaya Jumelage Coopération).

### **Programme d'activités :**

1 Appui institutionnel : création d'une direction Jeunesse sports Culture à la mairie de Kaya. Équipe constituée par détachements des directions régionales de la Jeunesse et de l'Emploi, du Ministère de la Culture, du Tourisme et de la Communication, des Sports et des Loisirs. La coopération Châtelleraut contribue au fonctionnement du service.

Renforcement du fonds d'appui aux initiatives de jeunes : ce dispositif permet d'encadrer une formation d'auto entrepreneur et une avance financière remboursable (type micro- crédit). Le dispositif est mis en œuvre par la direction régionale de la jeunesse et de l'emploi. La participation de Châtelleraut permet d'appuyer 5 dossiers de création par an.

2 Appui à la société civile : création du secrétariat permanent du comité local de jumelage de Kaya.

### **Résultats attendus :**

**Qualitatifs** : Un cadre de dialogue est proposé entre jeunes, administrations régionales et commune de Kaya.

Un programme d'investissement est proposé par la mairie de Kaya pour adapter la M.J.C.

Un programme d'activités lisible et régulier est proposé aux jeunes de Kaya.

Des services gratuits (information/orientation) sont proposés aux jeunes.

Des prestations tarifées sont proposées aux partenaires (locations de salles)

Des prestations payantes (locations de mobiliers, sonorisation) sont proposées aux usagers.

Le comité des jumelages professionnalise son fonctionnement administratif et le suivi de ses actions. Il participe à l'offre de conseil, d'orientation et de formation proposée par la MJC. Il dispose d'un vitrine de ses activités pour recevoir les porteurs de projets.

**Quantitatifs :**

L'ouverture de la MJC est organisée (amplitude horaire, services).

L'équipement est entretenu.

La gestion du parc de matériel est rigoureuse.

Des activités de formation et d'alphabétisation se déroulent à la MJC de Kaya.

Les services offerts aux usagers permettent le développement de l'autonomie financière de la structure.

Le fonds d'appui aux initiatives de jeunes est renforcé.

**Instruments d'évaluation :** Nombre de sessions de formations. Nombre de journées formations proposées. Typologie des organisateurs des formations. Typologie des usagers. Fréquentation observée. Nombre d'usagers/ Chiffre d'affaires des locations de services. Évolution des ressources propres. Ratio Ressources propres sur chiffre d'affaires total.

**Impacts attendus en fin de projet :** Les autorités compétentes dans le domaine de la Jeunesse ont un cadre de concertation et un outil logistique de mise en œuvre des projets jeunesse

Le taux d'alphabétisation progresse dans la commune.

L'animation et le dynamisme de Kaya progressent.

**Budget**

Charges	2 010	2 011	2 012	TOTAL
Fonctionmnt Comité des jumelages de Kaya (Financmt CKJC)	2 500 €	2 500 €	2 500 €	7 500 €
Poste directeur (Financemnt Ville Chatelt)	2 000 €	2 000 €	2 000 €	6 000 €
Fonds d'appui initiatives de jeunes	2 300 €	2 300 €	2300 €	6 900 €
<b>TOTAL</b>	<b>6 800 €</b>	<b>6 800 €</b>	<b>6 800 €</b>	<b>20 400 €</b>

**Châtelleraut Kaya Jum. Coopé. (Fonds propres) : Annuel 2500€ Triennal : 7500€  
Appui institutionnel (Mairie Châtelleraut)**

**FINANCEMENT :**

**Conseil Général de la Vienne : Ville de Châtelleraut (Appui institutionnel)**

**Maîtrise d'ouvrage : commune de Kaya. M. Belemvire - Maire.**

**Maître d'œuvre : Mairie de Kaya - Secrétariat général.**

Partenaire technique local : comité des Jumelages de Kaya. Partenaire financier : Châtelleraut Kaya Jumelages Coopération.

La municipalisation de la MJC de Kaya place cette dernière comme organisatrice de la mutualisation des moyens locaux disponibles, associatifs, communaux ou mobilisables au sein des administrations.

La mairie de Kaya souhaite un démarrage du nouveau programme en 2010, dès qu'elle aura formalisé les missions confiées à la M.J.C et les accords de mise à disposition de personnels des services de l'État. Le programme prévoit un appui à la mise en place des actions, si la mise à disposition des personnels de l'Etat à la commune de Kaya est effectivement réalisé.

## **Action 3.2 Développement économique. Volet appui aux organisations de la société civile**

### **3.2.1 Développement économique. Formation et appui aux expertises locales à Kaya. Journées Economiques du Sanmatenga.**

#### **Objectif :**

L'objectif global est de contribuer au développement de l'expertise locale et à l'amélioration de la qualité des ouvrages artisanaux en cuir.

#### **Description sommaire :**

Le programme prévoit la formation de 10 artisans, formateurs en maroquinerie

Modules :

- 1 Aménagement des postes de travail ; gestion d'un atelier de maroquinerie ; bonnes pratiques d'hygiène (BPH) et de fabrication (BPF)
- 2 Connaissances des différents types d'articles de maroquinerie et des éléments entrant dans le développement d'un modèle.
- 3 Initiation au dessin (variations stylistiques et notions design, modélisme).
- 4 Projection de modèles (découpage de la chemise de base ; production des différentes parties des articles de maroquinerie).
- 5 Connaissance de la position des différentes pièces sur le cuir et découpage manuel des dites pièces.
- 6 Réglage et entretien des équipements de production.
- 7 Assemblage, couture, montage et réalisation d'un prototype en maroquinerie.

#### **Déroulement de l'action :**

Pour le déroulement, il est proposé une démarche d'intervention structurée autour de 3 grandes étapes

##### 1 - Cadrage de la mission :

Ce cadrage permet de réunir les partenaires autour des objectifs de la mission, les attentes des différents partenaires et la méthodologie de réalisation proposée par le consultant. Cette étape est aussi l'occasion de rencontrer les responsables pour mieux comprendre les participants et diagnostiquer leurs besoins en formation.

##### 2 - Organisation d'ateliers de formation :

- Cette étape consiste à la réalisation de la formation à Kaya pour les 10 maroquiniers.

##### 3 - Évaluation:

- Rédaction d'un rapport de capitalisation de la formation.

**Enjeux :** Les cuirs et peaux ont une véritable importance socio-économique dans la commune de Kaya comme dans toute la région. Ils participent à l'amélioration des conditions de vie des populations du fait des revenus des ventes et de la fourniture d'articles utilitaires. Le cuir est l'objet d'un artisanat local qui joue un rôle prépondérant dans le tissu social. Le développement de ce secteur serait un facteur de croissance économique et sociale.

Ce secteur bénéficie de l'existence d'un circuit de valorisation des cuirs et peaux dans la commune et dans la province. La Ville de Châtelleraut a déjà mené une politique d'achats équitables en 2006 et 2007 auprès de 2 associations (cordonniers et maroquiniers) représentant en tout 80 artisans, action qui a permis l'identification des acteurs du projet. Depuis 2009 se déroule à Kaya les Journées Économiques du Sanmatenga pour le Développement de la Filière Cuirs et Peaux et des Pôles d'Entreprises (JEDES). Le cadre de ces journées permet l'accueil des actions de formation. Le projet contribue donc également à accroître la notoriété nationale des J.E.D.E.S dans la sous région.

#### **Indicateur de suivi :**

Nombre de journées formation réalisées.

Compte rendu des formations.

#### **Résultats qualitatifs attendus :**

Amélioration des compétences dans le domaine de la maroquinerie, du marketing et de la production de façon à correspondre aux attentes du client.

**Résultats quantitatifs attendus :**

- Réalisation d'articles en cuir de meilleur qualité.
- Amélioration des revenus des bénéficiaires.

**Impacts attendus en fin de projet :**

- Valorisation de productions primaire / l'élevage.
- Valorisation de productions secondaires : cuirs et peaux
- Notoriété accrue au niveau national, voire international des Journées Économiques pour le Développement de la Filière Cuirs et Peaux et des Pôles d'Entreprises du Sanmatenga (JEDES)

**Bénéficiaires de l'action :**

Artisans maroquinières de la province du Sanmatenga dont la commune de Kaya.

**Instrument d'évaluation envisagé pour l'action proposée :**

Évolution des savoir faire individuels des artisans. Évolution technique constatée  
Évolution des modèles et des stratégies commerciales  
Évolution annuelle du revenu des artisans directement bénéficiaires.

**BUDGET Action 3.2.1**

<b>Charges</b>	2010	2011	2012	TOTAL
Subvention J.E.D.E.S (Formation aux artisans du cuir - Biennal)		2 000 €		2 000 €

**FINANCEMENT Chatelleraut Kaya Jumelage Coopération et Conseil Général de la Vienne**

### **Action 3.2.2 Développement économique – Lutte contre la grande pauvreté**

**RESUME :** Le programme appuie un opérateur associatif, l'association AJADD, délégataire d'une mission de service public pour le ramassage des déchets solides et l'entretien des caniveaux. L'appui au fonctionnement de l'association contribue à soutenir la création d'une activité génératrice d'emploi et de revenus. La cible est un groupe de la population kayalaise particulièrement défavorisée. L'appui à l'association (engagé depuis 2002) se termine en 2010 à la faveur de la croissance attendue de ses ressources propres et accompagne la mise en place du statut de coopérative régularisant sa situation au regard des marchés publics

**L'AJADD** contribue à l'amélioration des conditions d'existence des populations urbaines et rurales par l'éducation, la formation et la promotion d'activités novatrices, écologiques et durables. L'AJADD s'appuie sur une vision du développement : Elle mène des actions de sensibilisation et d'éducation pour prévenir les mauvais comportements en matière d'hygiène et d'assainissement et pour convaincre chaque ménage d'améliorer son cadre de vie en changeant de comportement. Elle met l'accent sur l'information, l'éducation et la communication. Ce travail éducatif reste nécessaire pour éviter les comportements de dépôt sauvage.

**OBJECTIFS :** Fournir des revenus à des familles en grande difficulté.  
Contribuer à l'amélioration des conditions sanitaires dans le centre ville de Kaya  
Contribuer à la maintenance des réseaux d'eaux pluviales.  
Atteindre en 2010 la complète autonomie financière de l'AJADD

#### **DESCRIPTION SOMMAIRE**

**Articulation avec d'autres actions :** Compte tenu de son impact en matière de salubrité publique, le projet est relié au dossier « Accès à l'eau potable et à l'assainissement » mis en œuvre dans le cadre de la coopération tripartite franco germano burkinabé. (Réponse spécifique à l'appel à projet concerté avec 7 autres communes – Chef de file Châtelleraut).

L'AJADD est subventionnée par le comité local de jumelage de Kaya sur financement Châtelleraut Kaya Jumelage Coopération. Elle agit comme prestataire de service de la mairie de Kaya et en collaboration avec les services municipaux, eux mêmes dépourvus de moyens humains. La main d'œuvre rémunérée de l'association participe à l'entretien et au curage du réseau d'eaux pluviales, a créé un service de nettoyage du marché, alimenté par une contribution volontaire des principaux commerçants et un service de collecte auprès des particuliers (les plus fortunés) sur abonnement.

L'association est dotée de charrettes à traction asine. Elle collecte les ordures auprès de ménages, abonnés du service. Les ordures collectées sont regroupées et évacuées avec l'appui des services techniques municipaux (véhicule) vers des fosses municipales. L'AJADD intervient dans 96 ménages avec 4 charrettes. Les ordures des ménages sont collectées dans des demi-fûts. La Mairie a signé une convention avec l'association contre rémunération des services à hauteur de 150 000 CFA par trimestre. 25 collecteurs sont rémunérés. L'achat du matériel et la rémunération des collecteurs (7 500 CFA / personne / trimestre) est à la charge de l'association. La mairie de Châtelleraut accompagnera la mairie de Kaya en fournissant du matériel de protection (gants masques) pour les collecteurs et le personnel municipal impliqué.

La subvention CKJC/Comité local de jumelage de Kaya finance cette année la transformation statutaire de l'AJADD en coopérative pour lui permettre de régulariser son accès aux marchés publics.

**Indicateurs de suivi de l'action :** rapport annuel et vérification aux comptes établis par le comité des jumelages de Kaya – budget annexe du budget communal, contrôlé par le Maire.

#### **Résultats qualitatifs attendus :**

Les bénéficiaires des rémunérations voient leurs conditions de vie améliorées.

Le marché et les rues du centre ville sont propres.

Les réseaux d'eau pluviales sont entretenus.

#### **Résultats quantitatifs attendus :**

Les bénéficiaires ont une activité génératrice de revenus.

Des actions de sensibilisation sont menées.

### **Impact attendu en fin de projet**

Une politique de propreté des espaces publics se met en place.

L'activité commerciale de Kaya en profite.

### **Bénéficiaires :**

Salariés de l'AJADD. Population de Kaya fréquentant le marché et le centre ville. Résidents des secteurs entretenus. Commerçants du marché.

### **Instruments d'évaluation :**

Chiffre d'affaires de l'entreprise intermédiaire créée. Masse salariale distribuée.

Nombre de salariés

Repérage des voies entretenues.

Métrage linéaire des réseaux entretenus et fréquence d'entretien.

L'association a tenté de mettre en place une facturation uniforme de 150 CFA par stand par mois aux commerçants du marché, projet mis en échec suite aux revendications des commerçants. L'AJADD propose d'associer les syndicats de commerçants en leur confiant le recouvrement de la « taxe » de nettoyage urbain qui permettrait le financement de l'AJADD. La mairie de Châtellerault promeut plutôt l'idée d'asseoir le recouvrement d'une taxe nettoyage/assainissement sur la taxe d'occupation du domaine public, perçue par les services de la Direction Générale des Impôts. *Simulation : la perception auprès de 1421 commerçants recensés en 2008 dans le secteur du marché à un taux uniforme de 8% du droit de place (programmable sur 2 années par exemple) génèrerait environ 5 Millions de CFA de recettes supplémentaires par an. (7622€) permettant la couverture complète des coûts actuels et l'extension du nettoyage aux autres secteurs de la ville.*

### **BUDGET ACTION 3.2.2**

Charges	2010	2011	2012	Total Général
Subvention AJADD	750,00 €			750,00 €

### **Financement : Châtellerault Kaya / Conseil Général de la Vienne**

#### **Action 3.2.Suite - Appui aux comités villageois de gestion.**

En accompagnement du programme consacré au développement rural, Châtellerault Kaya Jumelage Coopération prévoit des actions de formations spécifiques en direction du monde paysan.

Celles ci porteront sur la diffusion de techniques agricoles (pour les hommes) et sur la diversification des activités des femmes (création d'activité génératrices de revenus).

Les bénéficiaires sont les groupements villageois hommes et femmes. Démarrage de l'action (en construction) en 2011

#### **Budget :**

Charges	2010	2011	2012	Total Général
GVF - Groupement Villageois femmes		1000 €	1000€	2000 €
GVH - Groupement Villageois Hommes		1 000 €	1 000 €	2 000 €

### **Financement : Châtellerault Kaya Jumelage Coopération et Conseil Général de la Vienne**

## **Action 4 - Valorisation du patrimoine culturel : diffusion des artistes et des créations, soutien aux pratiques et aux événements culturels.**

### **Description du projet**

**Résumé :** Trois actions contribueront à la valorisation du patrimoine culturel :

IV – 1 : Coopération dans le domaine des Arts Plastiques. Résidence de plasticiens à Châtelleraut en 2011, avec l'École Municipale d'Arts Plastiques. Coopération avec les musées de Châtelleraut (Valorisation des créations textiles - 2012)

IV - 2 : Coopération dans le domaine de la Musique. Accueil en résidence de musiciens à Châtelleraut. Accompagnement vers la professionnalisation. (2012). Au Sud, appui à la constitution de l'Orchestre communal de Kaya (2010 - 2012)

IV - 3 : Appui aux initiatives Sud-Sud. Soutien à l'association Passaté, organisatrice d'initiatives culturelles nationales et sous régionales à Kaya. (Biennal : 2010 et 2012)

**Contexte :** Appuyé sur la structure municipale mise en place à la Maison des Jeunes de Kaya, soutenu par le comité local des jumelages le programme participe à la dynamique de développement local autour de l'éducation et de la formation des populations, particulièrement des jeunes (Cf Action III-1). Ce projet est mené en appui de plusieurs structures culturelles communautaires. Il prépare donc le transfert de la compétence coopération décentralisée de la Ville vers la communauté d'agglomération. Il contribue à l'inscrire d'ores et déjà comme une réalité culturelle du territoire, ce qui faciliterait - par symétrie - la meilleure prise en compte de la nouvelle géographie communale de Kaya, urbaine et rurale. Enfin, ce projet est l'héritier de l'action culturelle menée dans la tradition du jumelage, promouvant les rencontres interculturelles au Nord et au Sud.

**Historique :** Les échanges culturels sont denses entre Châtelleraut et Kaya. Fruits de véritables coopérations de moyen terme entre acteurs, ils ont concerné les musiques actuelles (Yeelen) puis chanson et danses traditionnelles (Habibou) en 2006 et 2007 (avec l'implication de plusieurs acteurs Châtellerautais); les pratiques vocales, avec l'ensemble vocal Clément Janequin et plusieurs groupes burkinabé (à Kaya et Ouagadougou) en 2003, 2006, 2008 et 2009.

**Objectifs du projet / Finalité générale :** Les actions sont prévues dans une perspective de coopération impactant sur les deux territoires, contribuant à enrichir leur offre culturelle et à la caractériser. Elles valorisent la création contemporaine et témoignent de sa vitalité au Burkina Faso, aux antipodes des représentations folklorisantes, parfois dominantes dans l'imaginaire des pays du Nord. Elles diffusent les valeurs de la diversité culturelle, centrale dans l'espace Francophone. Du fait de la charge symbolique des œuvres d'art et de leur dimension spectaculaire, le programme se veut aussi un vecteur d'actions de communication avec les populations locales (publics des manifestations culturelles), permettant de mener actions de sensibilisation et d'éducation au développement, mais aussi de contribuer à faire connaître le projet Châtelleraut Kaya dans son ensemble.

A Kaya, l'objectif spécifique est de développer l'accès à la culture pour le plus grand nombre autour du projet MJC et participer à la construction du service culturel municipal.

**Innovations :** S'il poursuit les stratégies engagées depuis quelques années dans le domaine musical, le projet mobilise plusieurs partenaires nouveaux et se préoccupe, aux côtés de la Mairie de Kaya, du patrimoine culturel dans son ensemble : valorisation de savoir faire locaux au Sud (bronziers, peintres et sculpteurs), mais aussi fondateurs de toute la sous région (Burkina Faso, Niger, Bénin, Togo...)... le tout autour d'institutions culturelles actives au Nord comme au Sud. La valorisation des créations textiles sera abordé par le Musée de Châtelleraut. Le projet articule sauvegarde des patrimoines (techniques de fonte traditionnelle de l'ouest africain (association Passaté), valorisation de techniques traditionnelles (sculpture à la cire perdue), expressions urbaines et créations contemporaines (Pap Adams).

Plusieurs actions seront réalisées en concertation avec la ville allemande d'Herzogenaurach, jumelée avec Kaya, non seulement dans une perspective de mutualisation des dépenses de transports internationaux mais aussi pour valoriser le partenariat tripartite auprès des populations.

**Bénéficiaires du projet :** Pour ce volet culturel, les bénéficiaires sont les populations des villes de Châtelleraut, Kaya et Herzogenaurach dans leur ensemble, les

services municipaux, particulièrement à Kaya, les institutions, les associations culturelles et les artistes participant plus précisément aux projets.

**Fil rouge du projet :** Le projet est particulièrement relié à l'action 3.1 (création du service communal Jeunesse Emploi Culture, basé à La M.J.C de Kaya). Le projet contribue à structurer l'offre culturelle à la M.J.C de Kaya et soutient son ré-aménagement afin que Kaya dispose d'un lieu de diffusion et de pratiques.

Le programme participe de la volonté de renforcer les capacités communales à Kaya: il promeut des coopérations entre institutions publiques dans tous les domaines : diffusion artistique, pratiques culturelles et accompagnement vers la professionnalisation (au sud Musée de Kaya et MJC, au Nord École Municipale d'Arts Plastiques, Musées de Châtellerauld, Studios de musique Raseteau et Conservatoire à Rayonnement Départemental). Ces actions participent donc à soutenir la formation et l'emploi culturel à Kaya et dans le Châtelleraudais.

En cohérence avec l'ensemble du projet Châtellerauld-Kaya, il soutient les événements culturels, les projets éducatifs et les actions de formation mis en œuvre par la société civile et le secteur associatif (association Châtellerauld Kaya Jumelage Coopération, Ensemble Vocal Clément Janequin au Nord), au Sud et au profit de dynamiques Sud – Sud l'association Passaté.

#### **Action 4.1 : Coopération dans le domaine des Arts Visuels. Résidence de plasticiens à Châtellerauld.**

**Résumé :** Il s'agit d'accueillir en résidence 2 plasticiens au cours de l'année 2011 et 2 créateurs de mode (ou textiles) au cours de l'année 2012. Ces plasticiens sont des artistes reconnus nationalement au Burkina, inconnus en France et en Europe.

**Objectif de l'action :** Soutenir la diffusion des artistes du Sud et de leurs créations au Nord et mettre en scène dans les espaces publics les créations contemporaines au Sud comme au Nord. Faire connaître de nouveaux talents.

Contribuer à l'émergence d'un réseau de coopérations décentralisées engagées dans l'action culturelle au Nord et au Sud.

##### **Description :**

**Pap Adams**<sup>13</sup> est un peintre kayalais, auteur de plusieurs créations dans les espaces publics de Kaya (rond point de l'agriculture, fresques murales de la mairie de Kaya), mais aussi à Ouagadougou (lycée, centre hospitalier...). Par ailleurs Pap Adams est le bénéficiaire du marché du panneautage de la commune de Kaya. C'est un entrepreneur qui valorise sa maîtrise technique de la sérigraphie pour des usages professionnels.

Les activités de la résidence : Présentation du travail aux élèves de l'École d'Arts Plastiques de Châtellerauld. Interventions de l'artiste auprès des différents publics de l'École (Près de 400 usagers : enfants, jeunes et adultes, auxquels sera proposé un travail sur les symboles employés par l'artiste. Réalisation de sérigraphies (l'E.A.P de Châtellerauld disposant du matériel nécessaire). Une déclinaison sérigraphique sur papier autocollant doit faciliter l'insertion de messages pédagogiques dans les espaces publics Châtelleraudais et Kayalais. Investissement dans d'autres espaces publics de l'agglomération pour une autre intervention Présentation de travaux de l'artiste à 'La Vitrine » lieu d'exposition de l'E.A.P. et dans d'autres établissements de la CAPC.

**Roger Bamogo** est artiste fondeur et sculpteur, résident du Musée de Kaya. Il est titulaire de plusieurs distinctions du Ministère de la Culture du Burkina Faso<sup>14</sup>.

La résidence témoigne du dialogue Châtellerauld Kaya autour de la thématique des traditions de fonte, retenue par Kaya comme élément de valorisation de son territoire (Cf : musée des fourneaux du fer à ciel ouvert - secteur 6 qui regroupe plusieurs fours de fondeurs traditionnels de l'ouest africain à Kaya dans une approche de conservation des techniques et d'échanges de savoir faire.)

Les activités de la résidence seront les suivantes : Accueil à l'École et présentation du travail aux élèves de l'École. Conception et montage d'un four traditionnel dans la cour de l'EAP.

<sup>13</sup> OUEDRAOGO Adama, à l'état civil est peintre au secteur 4. Il a participé trois fois à la Semaine Nationale de la Culture (SNC)

<sup>14</sup> Participe au Salon International de l'Artisanat de Ouagadougou (1er événement d'artisanat d'art de l'Afrique de l'Ouest) depuis 2000. En 1998 et en 2002, il a obtenu le premier prix en bronze à la SNC et le prix spécial de l'Ambassade de France.

Stages et cours avec les sculpteurs de l'École, aux différentes phases de réalisation (de la création du four à l'œuvre terminale). Le projet impliquera les services techniques municipaux pour la logistique.

Commande publique : 2 propositions sont actuellement à l'étude : réalisation de 4 arbres de la paix dans la cour de l'École (hauteur 1,2m) ou installation sur site de la Manufacture d'armes de Châtellerauld, symbole de l'histoire industrielle de la Ville . Ces pièces pourraient être réalisées à partir de la récupération de pièces d'armes et de fusils, fabriqués à Châtellerauld jusqu'en 1967.

L'implication de partenaires économiques est souhaitée : Fonderies du Poitou et fonderie d'art à proximité de Châtellerauld.

Pour les 2 artistes une exposition vente sera réalisée. Un reportage photo et vidéo du projet sera réalisé, de façon à faciliter le partage avec la population de Kaya.

Ces deux résidences coordonnées et simultanées (de façon à faciliter l'intégration des artistes burkinabé) se dérouleront en juin-juillet 2011 (Durée prévisionnelle 5 semaines).

En 2012, le programme s'appuiera sur les Musées de Châtellerauld. En effet le redéploiement des espaces et des collections en cours devrait être achevé. La coopération avec Kaya permettrait de mettre l'accent sur la valorisation de collections textiles et sur les pratiques et les savoir faire traditionnels. Nous prévoyons l'invitation à Châtellerauld de deux créateurs burkinabé.

Les modalités techniques de déroulement du programme seraient voisines de celles actuellement prévues avec l'École d'Arts Plastiques pour l'année 2011 : interventions pédagogiques au Musée, auprès de publics en initiation, ou en voie de professionnalisation, en établissements scolaires professionnels et généraux, mise en réseau avec des artisans et industriels, créateurs français, fournisseurs de prêt à porter ou de haute couture.

La période envisagée se situe aux mois de juin et juillet, facilitant la participation des artistes à d'autres événements culturels en France (par exemple Lafi Bala à Chambéry) et en Europe (Herzogenaurach – Allemagne), dans une ambiance estivale permettant aussi les événements extérieurs.

**Indicateurs de suivi de l'action :** intégration dans les programmes de l'École d'Arts Plastiques (rentrée 2010 – 2011) et du Musée de Châtellerauld (2011 2012).

**Résultats qualitatifs attendus :**

Les artistes burkinabé invités sont mis en contact avec un public nouveau.

La population châtellerauldais connaît mieux la coopération Châtellerauld Kaya

De nouveaux publics fréquentent les institutions culturelles de Châtellerauld.

**Résultats quantitatifs attendus:**

Les artistes disposent de nouveaux revenus (produit des expositions).

La population de Châtellerauld et de sa région participe en nombre et dans sa diversité aux manifestations organisées.

**Impacts attendus :**

La perception du Burkina Faso et de l'Afrique subsaharienne en général est modifiée.

La création contemporaine est valorisée.

Des relations durables s'établissent entre les artistes burkinabé et leur environnement socio professionnel et artistique en France. Le carnet d'adresses des artistes est renforcé

L'École d'Arts Plastiques et les Musées de Châtellerauld sont mis en réseau avec de nouveaux partenaires et participent à une coopération culturelle internationale.

Le réseau des partenaires au Nord est renforcé.

**Instrument d'évaluation:** Fréquentation des expositions, des ateliers, des cours. Volume horaire des différentes activités. Chiffre d'affaires des ventes d'œuvre ou des commandes publiques. Masse salariale distribuée.

**Budget Action 4.1**

<b>Charges</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>TOTAL</b>
Voyages Internationaux		1 600 €	1 600 €	3 200 €
Frais techniques (matériaux)		1 000 €	1 000 €	2 000 €
Indem. Pédag. (Base mi-temps) x 2 mois		1 000 €	1 000 €	2 000 €
Expositions au Sud: (Reportages Vidéos/ photos)		1 000 €	1 000 €	2 000 €
Expositions au Nord:/ Communication		1 000 €	1 000 €	2000 €
Repas 2 personnes x 5 semainesx7j x12€		850 €	850 €	1 700 €
<b>TOTAL</b>		<b>6 450 €</b>	<b>6 450 €</b>	<b>12 900 €</b>

**FINANCEMENT / Ville de Châtelleraut (Missions)**

**Communauté d'agglomération (Indemnités pédagogiques - Mises à disposition logistiques et salles )**

**Mécénat : fournitures techniques , matériaux.**

**Région Poitou Charentes-Dispositif résidences d'artistes**

**Conseil Général de la Vienne : appui aux expositions au Sud (Fournitures, cellule vidéo, maisons de quartiers et Châtelleraut Plein Cadre, partenaires au sud comité Jumelages et MJC)**

## **ACTION 4. 2 Coopération dans le domaine des musiques. Appui aux pratiques et enseignements musicaux à Kaya. Formation et diffusion d'artistes burkinabé au Nord.**

« Lien entre nature et culture », selon Claude Levy-Strauss, la musique est le domaine culturel qui s'est le plus profondément transformé sous le double effet de la reproduction industrielle et de la numérisation. Le métissage des formes musicales s'est imposé, porté par la sono mondiale, ce qui permet - particulièrement aux marges des sociétés - l'établissement d'un dialogue intense des cultures, identifiées en tribus musicales supracontinentales (exemple Hip Hop, reggae). En même temps les formes musicales les plus traditionnelles acceptent la rencontre avec l'autre, sous réserve d'exil folkloristes dans des ghettos mortifères.

L'émergence de nouvelles pratiques culturelles et de langages musicaux ancrés dans les traditions et ouverts sur le monde est donc au cœur du projet de coopération Châtelleraudais Kaya. Le pays Châtelleraudais dispose de sérieux atouts pour être une porte d'entrée pour les productions musicales du Sud, au sein d'un réseau actif au Nord. Il peut aussi apporter un soutien technique et économique à la structuration de pratiques musicales à Kaya. Le pays Châtelleraudais gagnera alors en échange une identité ouverte, assise sur l'originalité d'un projet culturel et artistique transnational de deux institutions : le conservatoire à rayonnement départemental et les studios Raseteau. La ville de Kaya répondra pour sa part à son souci de proposer des activités culturelles à toute la population et de développer l'emploi culturel.

### **Objectifs de l'action :**

**Finalité :** Développer les pratiques musicales et l'enseignement de la musique à la MJC de Kaya.

1 Susciter des rencontres inter-culturelles, basées sur l'échange et les apports mutuels entre Châtelleraudais et Burkinabés. « C'est en découvrant l'autre que l'on se découvre soi-même, ce qui est la plus belle aventure de la vie ! »<sup>15</sup> - Faire connaître la création contemporaine burkinabé.

2 Dans une approche de coopération entre les territoires, accompagner le développement des pratiques, de l'enseignement des musiques et de la formation professionnelle des artistes à Kaya et au Burkina-Faso.

### **Description sommaire :**

Le projet s'appuie sur les expériences acquises directement par les studios Raseteau en 2006 autour de la formation burkinabé Yeleen. La résidence artistique avait permis au groupe burkinabé d'adapter son offre artistique aux exigences de la diffusion professionnelle en Europe et de nouer de fructueux partenariats qui ont permis l'accès du groupe à une intense diffusion l'année suivante. Il capitalise également l'expérience du conservatoire à rayonnement départemental de Châtelleraud mobilisé grâce aux actions menées par une formation satellite (l'ensemble vocal Clément Janequin) depuis 2003. Des dynamiques de formation (chefs de chœurs et regroupement de chorales) ont été suscitées à Ouagadougou et à Kaya, l'accueil d'un chef de chœur burkinabé organisé à Châtelleraud.

Ces premières actions ont permis de montrer les besoins d'encadrement des pratiques (qui pourrait faire progresser le niveau des différentes chorales), de repérer certains enseignants potentiels, enfin de souligner les besoins instruments à Kaya. Ainsi est né l'idée de recréer à Kaya un orchestre, au carrefour des pratiques musicales traditionnelles et des musiques actuelles.

**Appui aux pratiques chorales :** mise en place d'une coordination régionale à la MJC de Kaya, confiée à Roland Kobinde. Celui-ci pourrait dans un premier temps maintenir une dynamique locale en proposant une série de stages aux chefs de chœurs et aux chorales de Kaya. Une dizaine de stages pourrait être proposée chaque année, à partir de 2011. Les stages sont payants pour les participants. Démarrage 4ème trimestre 2010

**Enseignement de la musique :** Kaya souhaite mettre en place une offre d'enseignements à la MJC de Kaya. La constitution d'un parc d'instruments est une condition nécessaire. Le directeur choisi par la mairie de Kaya aura à identifier et recruter cette équipe d'enseignants vacataires. Fonctionnement : 6h d'enseignement hebdomadaire, pour 3 enseignants 40 semaines par an à partir de 2011. Préparation 1er semestre 2010. Démarrage dernier trimestre 2010. Des frais pédagogiques sont perçus.

<sup>15</sup>Augustin Maillard – Chef de chœur de l'Ensemble vocal Clément Janequin.

**Création d'un orchestre communal**, permettant une pratique musicale aux musiciens et apprentis musiciens, dépourvus d'instruments. Le programme prend en charge leur fourniture. Sous la direction musicale de professeurs recrutés, cet orchestre a vocation à animer les manifestations publiques selon un cahier des charges proposé par la commune. En complément l'orchestre peut constituer une activité génératrice de revenus pour les musiciens et l'encadrement, dans les limites et selon un cahier des charges proposé par la commune de Kaya, sous la garantie du directeur de la MJC.

**Soutien aux artistes en professionnalisation** : Résidence coordonnée entre acteurs du Nord au profit de groupes burkinabé repérés par les partenaires du Sud (Jardins de la Musique Remdogo – Ouagadougou, par exemple). Ce type de résidence convient aux artistes de niveau musical confirmé nationalement désireux de se confronter au public européen. 10 jours à Châtelleraut : animations vers les publics locaux, et concert de présentation. Calendrier pressenti 2012 (Coordination avec manifestation anniversaire à Herzogenaurach - Allemagne).

#### **Indicateurs de suivi de l'action :**

Inscription des actions d'enseignement dans la programmation des activités de la MJC à partir de 2011.

#### **Résultats qualitatifs attendus**

Le niveau des chorales progresse. L'offre des pratiques se diversifie.  
Les chorales sont régulièrement regroupées et des stages sont proposés, favorisant le dialogue interculturel entre chorales catholiques, protestantes et musulmanes.  
Des cours de musique sont organisés.  
Les musiciens peuvent pratiquer et se produire dans un cadre adapté.  
A Châtelleraut, une résidence d'artistes burkinabé se tient en 2012

#### **Résultats quantitatifs attendus**

La fréquentation des manifestations de la MJC progresse.  
La fréquentation des activités de pratiques et d'enseignement musical progresse.  
La programmation artistique de la MJC de Kaya est densifiée.  
Plus de groupes artistiques (danse et musique) participent aux activités  
Des activités génératrices de revenus sont proposées à des enseignants et à des musiciens.

#### **Impacts attendus en fin de projet**

Kaya dispose d'un lieu considéré pour la diffusion et les pratiques musicales.  
Les entrepreneurs d'événements culturels (institutions, associations entreprises) sont incités à utiliser le lieu.  
Un orchestre communal vit et anime les manifestations culturelles de la Ville.  
La structure MJC est appuyée par le Ministère de la Culture.

#### **Bénéficiaires de l'action :**

Population de Kaya dans son ensemble : publics des manifestations, de l'orchestre.  
Musiciens et chanteurs amateurs.  
Musiciens et enseignants rémunérés.  
Commune de Kaya.

**Maître d'ouvrage : Commune de Kaya (MJC).**

**Maître d'œuvre : Commune de Kaya.**

**Budget Action 4.2 :**

<b>Charges</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>TOTAL</b>
Voyages Internationaux (Résidence 4 personnes)			3 000 €	3 000 €
Séjours / transports locaux (4px10jx12€) + 400€			1 000 €	1 000 €
Indemnités séjours. 4 x 250 (Résidence)			1 000 €	1 000 €
Cachets (Résidence)			1 000 €	1 000 €
Stages chorales 20 journées formateur/an	250 €	1 000 €	1 000 €	2 250 €
Enseignements musicaux. 1000h/an	650 €	2 500 €	2 500 €	5 650 €
Achats / Acheminements instruments	800 €	800 €		1 600 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 700,00 €</b>	<b>4 300 €</b>	<b>9 500 €</b>	<b>15 500 €</b>

**Financements :**

Résidence : CAPC (Droit commun Studios Raseteau résidences)

Région Poitou Charentes (résidences)

MAEE : soutien aux créations de postes, vacations des professeurs

Ville de Châtelleraut : Expéditions ou achats Instruments

Autofinancement ;Celui ci sera réalisé par l'implication des chorales de Châtelleraut :

« Chanter pour Kaya : 200 entrées à 7,00€. X 1 concert/an x 2 ans » = 1400,00€.

Un autofinancement est attendu des chorales de Kaya : 20 stages demi journées X10 participants X 1000 CFA = 200 000 CFA = 300 € annuel – Triennal: 680,00€ (1 trimestre en 2010).

L'autofinancement local pourra être complété sur d'autres enseignements en cours collectifs musiques actuelles à faible coût.

5 élèves X 100 CFA/h = 500CFA/h X 1000 h = 500 000 CFA soit 750,00€ par an. Triennal = 1700,00€

Enfin l'autofinancement de l'action musiques actuelles au Nord pourrait être réalisé sur la base des bénéfices de concerts de soutien générant hors charges fixes :

1 concert x 150 spectateurs x 7,00€ x 2 ans soit Triennal : 2100,00€

### **ACTION 4.3 - Appui aux organisateurs d'évènements culturels issus de la société civile – Soutien à l'association Passate.**

L'association Culturelle PASSATE<sup>16</sup> (A.C.P) œuvre pour la promotion du riche potentiel culturel et touristique de la région. Elle mène des projets de rayonnement local (pratiques artistiques), national (programmation du Wedbinde) ou concernant la sous-région (présentation de fours traditionnels de fondeurs de la sous région Burkina, Niger, Mali...)

#### **Objectifs :**

- Contribuer à l'offre culturelle de Kaya, particulièrement sur le site de la MJC et sur le site des fourneaux traditionnels. Appuyer la programmation de manifestations culturelles nationales comme le Wedbinde (festival de danses traditionnelles réputé dans tout le Burkina Faso) et la programmation d'évènements nationaux décentralisés à Kaya comme le FITMO.
- Développer l'attractivité de Kaya.
- Eduquer aux arts.
- Créer des espaces de formation, de rencontres et d'échanges pour les artistes.
- Diffuser les techniques de fabrication et promouvoir le rôle des forgerons dans les sociétés africaines et les objets fabriqués à base de fer. Promouvoir ces techniques comme sources d'inspiration et de création artistiques..

#### **Description sommaire :**

- L'association programme le Wedbinde et d'autres initiatives culturelles à Kaya.
- C'est aussi une structure d'éducation et de sensibilisation. Elle anime des ateliers de formation pour les jeunes et les enfants (peinture – danse, coiffures, fonte traditionnelle mais aussi cuisine... etc.).
- Elle offre un espace de rencontres pour les fondeurs, avec l'appui de la commune de Kaya.

#### **Indicateurs de suivi de l'action :**

Information aux bailleurs nationaux et internationaux et à la Mairie de Kaya de la programmation des activités prévues,.

#### **Résultats qualitatifs attendus :**

- Des artistes de qualité viennent se produire à Kaya
- Former les artistes et les publics de demain.
- Ouvrir les activités de l'association aux enfants des autres provinces (Namentenga et Bam) de la région, aux publics particulièrement en difficulté orphelins, aux enfants des établissements de Kaya (garderies et écoles de la commune).

#### **Résultats quantitatifs attendus :**

Des célébrations festives sont régulièrement organisés.

Les enfants de la commune participent aux ateliers de formations en peinture, dessin, confection de tenues traditionnelles ainsi qu'au carnaval des enfants.

#### **I Impacts attendus en fin de projet :**

Kaya est une ville mieux animée. La population de Kaya participe largement aux animations proposées. Le lien social est renforcé

Rayonnement des arts du Sanmatenga et au-delà.

Le site des forgerons traditionnels renforce l'intérêt touristique de Kaya..

#### **Bénéficiaires de l'action :**

Population de Kaya et du Sanmatenga

**Instruments d'évaluation :** Compte rendu technique et fréquentation du festival Wedbindé. Notoriété (dossier de presse)

**Maître d'ouvrage :** Comité des jumelages de Kaya. (Financement Châtellerault Kaya Jumelage Coopération)

<sup>16</sup>Association créée en 2001 récépissé n°2001-346/MADT/SG/DGAT/DLPAP

**Maître d'oeuvre** : association Passaté.

**BUDGET :**

<b>Charges</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>TOTAL</b>
Soutien à l'association Passaté	2 000 €		2 000 €	<b>4 000 €</b>

Le financement accordé par Châtelleraut Kaya Jumelage Coopération est assis sur la programmation biennale du festival Werdbinde. Partenaires CG 86 et MAEE

## **Action 5 Accompagnement des victimes du VIH – SIDA -Appui à l'association Solidarité Espoir Vie - ASEV**

**Objectifs de l'action :** Insertion sociale des jeunes infectés et affectés par le VIH de Kaya, l'animation socio – éducative et culturelle ; la formation et la culture civique.

A KAYA, la jeunesse représente 60% de la population. Elle est victime de difficultés récurrentes en matière d'éducation, d'accès à l'emploi; de pauvreté et de santé. Dans ce domaine elle est en outre de plus en plus fréquemment confrontée à la toxicomanie. Afin de redonner confiance aux jeunes et en particulier aux populations infectées par le VIH/SIDA dans leur parcours social, le mouvement associatif est généralement interpellé pour accompagner l'État dans sa politique d'encadrement de la jeunesse en particulier les jeunes infectés et affectés(PVVIH). Un groupe d'hommes et de femmes, des personnes ressources (professionnels de l'encadrement des PVVIH : conseillers psychosociaux et de prise en charge, etc. ...) oeuvrent au sein de « l'Association Solidarité Espoir Vie (ASEV) »<sup>17</sup> Celle-ci accompagne les victimes et leurs familles, travaille pour la prise en charge des P.V.V.I.H, les soutient pour accéder aux soins et observer les protocoles médicaux. En 2008, 60 personnes étaient suivies quotidiennement (appui alimentaire) et 250 personnes pour les autres activités (appui psychosocial, accès aux soins).

Le comité des jumelages de Kaya est l'un des partenaires de l'association. Les financements d'Herzogenaurach (ville partenaire allemande) ont permis en 2002 la construction du centre de vie et quelques années plus tard d'un magasin de stockage de denrées alimentaires. La coopération Châtelleraudaise a participé à la prise en charge psychosociale des P.V. VIH (soutien scolaire, soutien alimentaire, matériel scolaire, 2003 à 2006) puis appui alimentaire (2007 – 2008). L'accompagnement de Châtelleraud est dorénavant minoritaire dans le budget de fonctionnement de l'association reconnue par les institutions sanitaires multilatérales. Le financement de Châtelleraud doit s'éteindre en 2011.

### **Objectif spécifique :**

Amélioration du cadre de vie sociale et économique, culturelle et sportif des jeunes infectés et affectés par le VIH de la province du Sanmatenga. Fournir un revenu à certains bénéficiaires des activités de l'association.

**Description sommaire :** Elle se concentre en 2010 sur la réalisation d'un programme de formation au théâtre forum visant à constituer une troupe locale, au sein même de l'ASEV, et de la pérenniser.

### **Déroulement de l'action :**

La formation des bénéficiaires vise à augmenter leur capacité en matière d'utilisation du théâtre forum comme moyen de sensibilisation dans la région du Centre – Nord en général et dans le Sanmatenga en particulier.

A l'issue de la formation, les jeunes de l'ASEV bénéficiaires, seront capables de :

- Concevoir des pièces théâtrales aussi bien en langue « mooré » qu'en français.
- Faire une mise en scène.
- Exécuter des séances de représentations théâtrales en langue « mooré » ou en français, selon la technique du théâtre forum.

Les contenus de la formation aborderont les aspects théoriques et pratiques. La formation des jeunes de l'ASEV se fera en deux (02) sessions d'une semaine chacune.

- Une (01) session d'une semaine consacrée au scénario de la création collective et à la formation au jeu d'acteur.
- Une(01) deuxième semaine, consacrée aux techniques de la mise en scène et d'intervention du Joker ; elle sera également consacrée aux répétitions et à la première représentation devant un public.

### **Indicateurs de suivi de l'action :**

---

<sup>17</sup> Cette association a été créée et officiellement reconnue le 22/02/2002 sous le numéro récépissé **2002-007/MATS/MC/SNM** et pour élargir son champ d'intervention est actuellement reconnue sous le numéro récépissé **2005 – 453/ MATD/ SG/ DGLPAP/ DOASOC** du 06/09/2005. Son siège est fixé au sect.3/Kaya dans le Sanmatenga et dispose d'un compte N°25236400210/54 BIB Kaya intitulé FLCTCN60103895 p lus un compte BIB/Kaya N°25136400252-25.

Nombre de journées formation réellement dispensées.

**Résultats qualitatifs attendus :**

La troupe autonome de l'ASEV dispose d'une pièce théâtrale en (Moore ou en français), traitant des thèmes de la prévention et de la prise en charge par rapport à la pandémie du VIH/SIDA et des IST.

La troupe participe aux rencontres culturelles nationales comme le SIAO, le FESPACO, la SNC avec la collaboration et le partenariat de la maison des jeunes et de la culture de Kaya. (CF action III - 1 et III - 3)

Elle peut participer à des actions d'éducation au développement dans des cadres divers notamment à l'international à Châtellerauld et Herzogenaurach.

**Résultats quantitatifs attendus :**

Le spectacle est vendu pour les actions de sensibilisation et d'éducation des autorités locales, nationales et internationales. Il génère des revenus aux comédiens.

Les prestations artistiques

Des prestations théâtrales sont proposées dans les différents villages de Kaya.

**Impacts attendus en fin de projet :**

- Redonner confiance aux jeunes et en particulier les jeunes infectés par le VIH/SIDA dans leur parcours social.
- Sensibilisation de la population par le théâtre.
- Pour la pérennisation des activités la promotion d'une A O Vi E (Activité d'Occupation à Visée Economique) collective sera la promotion d'une troupe culturelle théâtrale et la continuité des activités batik au sein de l'ASEV qui permettra de rentabiliser les ressources pour l'association

**Bénéficiaires de l'action :**

Jeunes infectés et affectés par le VIH sans emploi ni source de revenus. Les jeunes sont issus de la province du Sanmatenga (capitale Kaya).

**Instrument d'évaluation envisagé pour l'action proposée :**

Interne: suivi et contrôle de l'exécution du projet par le bureau de l'Association ;

Externe : par le bureau exécutif national du Conseil de Lutte contre le Sida, financé par le « panier commun » soutenu par les autorités burkinabé, et les bailleurs de fonds internationaux (Programme Alimentaire Mondial, coopérations des Pays Bas, Allemandes, Françaises...), l'Association des Municipalités du Burkina Faso et la Mairie de Kaya, partenaires de l'association.

**Budget :**

Coût 2010 : 750,00€ . Financement CKJC /Conseil Général de la Vienne.

## **ACTION 6 Agriculture et alimentation - Intégration de l'agriculture mécanisée (attelée ou motorisée).**

### **Expérimentation concertée d'un programme de développement rural sur le village test de Gantodogo – Commune de Kaya**

#### **Programme IAM(AM) :**

La lutte contre la pauvreté passe par le développement des revenus des populations rurales; l'ancrage de la population dans un environnement rural est également un moyen de prévenir les effets indésirables d'un exode rural trop brutal. Le village de **GANTOGODO** (choisi par les autorités communales de Kaya) va concentrer des efforts concertés en termes d'approvisionnement en eau, d'éducation de la population (alphabétisation et enseignements techniques de base) et d'amélioration des techniques agricoles.

L'amélioration des revenus agricoles doit pouvoir permettre la couverture des dépenses de gestion de l'eau et favoriser à terme le passage d'une agriculture de survie à une agriculture plus développée, en culture attelée plus respectueuse du développement durable.

Le programme prévoit la mise en place d'une gestion communautaire « expérimentale » du développement à l'échelle d'un village. Celui-ci devra jouer le rôle d'entraînement auprès des autres communautés rurales de Kaya. Une part importante du projet doit donc être consacrée à la diffusion des bonnes pratiques expérimentées.

Il s'appuie sur l'étude réalisée par le cabinet BGB-Méridien pour la mairie de Kaya avec l'appui financier du Programme National de Gestion des Territoires (2ème phase). En conclusion, l'étude propose un plan global de développement d'un montant très élevé et quasiment sans apport financier de la population locale (exemple pour un village d'une population de 555 habitants investissement envisagé de 150 677 500 CFA avec apport en fonds propres de 2 465 000 CFA).

Le projet actualisé présenté ici, appuyé par Châtelleraut Kaya Jumelage Coopération propose de réaliser les différentes opérations prévues par étapes :

- La fourniture d'eau à la population
- Amélioration des revenus liés à l'agriculture sans transformations fondamentales des pratiques habituelles (en augmentant la production et non les rendements)
- Alphabétisation de la population

La réalisation de ces trois points permet d'améliorer la capacité d'auto financement, dans un délai de deux à trois ans. A l'issue de cette première phase, on peut envisager de réaliser un plan de développement favorisant la préservation des sols, l'accès à des ressources plus importantes en eau, donc de pratiquer une agriculture durable.

**Approche économique** : Un agriculteur sans moyens autres que sa daba peut ensemercer au maximum un hectare sur lequel il récoltera au maximum 10 quintaux de grains. S'il l'on veut qu'il dispose d'un revenu de 1,00€ par jour en commercialisant la totalité de sa production, il doit vendre le quintal au prix de  $365/10 = 36,50€$ .

Or les cours mondiaux sont de l'ordre de 15,00€/ Quintal. Le différentiel revenus réels/revenus attendus explique les raisons de l'exode rural. Un autre indicateur permet de comprendre le désengagement des agriculteurs. Le SMIC burkinabé est de 1,50€ par jour (soit 30 000 CFA par mois). Toutes les actions qui visent à rapprocher le revenu des agriculteurs du standard social minimal renforcent les attitudes au maintien à la terre. Compte tenu du poids économique de l'agriculture en termes d'emplois, le maintien d'une population rurale est une condition de l'équilibre global du pays.

**Le projet vise donc à augmenter substantiellement les revenus des agriculteurs en augmentant la surface agricole utile exploitée par chacun d'eux sans bouleverser les techniques rurales.** Les capacités de travail libérées par un processus de mécanisation légère permettent parallèlement, soit d'augmenter les surfaces cultivées, soit de créer des activités génératrices de revenus en complément du revenu agricole de base.

En lui permettant d'accéder à une mécanisation raisonnée et adaptée aux ressources locales. 1 motoculteur de base économise le travail de 8 personnes pour la préparation du terrain et le sarclage (mais pas pour la récolte). Il paraît donc raisonnable d'envisager que l'introduction de cette mécanisation permettra d'augmenter de façon significative le revenu disponible des agriculteurs.

L'amorce du projet réalisée, les étapes à suivre comprendrait :

- L'introduction de la culture attelée pour augmenter les rendements et améliorer la structure des sols.
- La fourniture d'eau pour le bétail et l'agriculture

Les investissements envisagés pour la réalisation de la première étape sont :

Accès à l'eau : Entretien des ouvrages hydrauliques: 3 000 000 CFA (4 500 €)

Équipement agricole :

1. 1 motoculteur de base : 500 000 CFA (750 €).
2. 1 motoculteur pour 3 concessions
3. 24 concessions dans le village : 4 000 000 CFA (6 000 €)

1 motoculteur de base économise le travail de 8 personnes (pour la préparation du terrain, le sarclage mais pas pour la récolte)

Les rendements sont d'environ 400 Kg à l'hectare

Une personne avec des outils traditionnels, type daba, cultive l'équivalent de 0,5 hectare.

Un sac de 100 Kg de grains vaut 20 000 CFA

Les agriculteurs sont fondamentalement individualistes, mais on leur demandera d'utiliser et d'entretenir un matériel agricole en commun pendant trois ans au maximum, afin de dégager des ressources financières permettant d'investir dans la culture attelée.

La récolte supplémentaire est commercialisée sur les marchés autour du village ; elle génère un chiffre d'affaires annuel de :

$$8 \times 400 / 2 \times 8 / 100 \times 20000 \times 3 = 7\,680\,000 \text{ CFA}$$

La main d'œuvre « économisée » est consacrée soit à l'augmentation des surfaces cultivées soit à une activité générant à minima le même revenu que l'accroissement des cultures.

Ces 7 680 000 CFA servent :

1) à payer l'eau. Si les 20 litres d'eau par jour et par personne sont assujettis à une taxe de 5 CFA, et si 1/3 des sommes ne sont pas récupérées pour diverses raisons, le gestionnaire du forage devrait recevoir environ :

$$30 \times 25 \times 365 \times 5 \times 2 / 3 = 912\,500 \text{ CFA par an.}$$

2) Rembourser les motoculteurs, amortis sur 3 ans. il faut donc provisionner

500 000 \* 8 / 3 = 1 350 000 CFA par an qui iront dans la caisse du gestionnaire du parc de motoculteurs ; gestionnaire qui lui-même pourra être le mécanicien.

3) Payer le carburant

$$1\,350\,000 \times 0,2 = 270\,000 \text{ CFA}$$

4) Payer les réparations

$$270\,000 \times 2 = 540\,000 \text{ CFA}$$

Au total, il reste au village :

$7\,680\,000 - (912\,500 + 1\,350\,000 + 270\,000 + 540\,000) = 4\,600\,000 \text{ CFA}$  par année et donc environ 14 000 000 CFA en trois ans.

Une culture attelée coûte 700 000 CFA (bœuf + charrette + instruments aratoires) les 14 000 000 CFA permettent d'autofinancer 20 attelages ou 80 % de la somme nécessaire à l'équipement complet du village. On pourra alors envisager de s'adresser à une structure de micro- crédit ou au système bancaire local.

La pratique de la culture attelée nécessite par ailleurs :

- De l'eau pour abreuver les bovins pendant la saison sèche et donc le creusement probable d'un forage
- De nourrir les bovins et donc d'utiliser les bâtiments d'alphabétisation pour recevoir une formation concernant les techniques de fauche et de conservation du fourrage
- De réaliser des fosses à fumier, matière organique qui servira à amender les sols
- De réaliser des cordons pierreux pour retenir l'eau de pluie afin qu'elle circule à l'intérieur des sols cultivés

Les 4 000 000 CFA (3\* 1 350 000) de l'amortissement des motoculteurs peuvent être utilisés pour réaliser le même type d'opération dans un autre village à l'année N+2.

- **Alphabétisation**

Le coût du poste d'un responsable de l'alphabétisation est estimé au même niveau que celui d'un instituteur soit 100 000 CFA par mois ou 1 200 000 CFA par an. Son intervention nécessite de disposer d'un local éclairé (classe d'école de village par exemple, ou autre). Le coût total serait de 3 600 000 CFA (5 400 €) pour le salaire et 1 050 000 CFA (1 600 €) pour l'électrification.

**Déroulement de l'action (solutions techniques retenues, travaux à entreprendre, programmes de formation envisagés...)**

- 1 Concertation avec les autorités locales, villageoises. Détermination des bénéficiaires.
- 2 Identification, exploitation ou réalisation d'un point d'alimentation en eau.
- 3 Achat et mise en service des motoculteurs.
- 4 Définition du comité villageois de gestion du terroir comme instance de gestion communautaire du projet
- 5 Formation des bénéficiaires.

**Indiquer la manière dont le maître d'ouvrage prévoit de se désengager progressivement du projet**

Les calculs ci-dessus montrent qu'au bout d'un laps de temps de deux à trois ans les investissements de départ peuvent être remboursés.

Les villageois peuvent alors, toujours sous l'égide des techniciens du Ministère de l'Agriculture, pratiquer une agriculture durable plus respectueuse de l'environnement.

Il faut alors, répliquer l'opération vers un autre village, le premier servant de modèle.

Si l'opération concernant ce deuxième village est à nouveau concluante, et donc qu'il y a remboursement des investissements initiaux, nul doute que ce type de développement sera relayé soit par des organismes bancaires soit plus vraisemblablement par des organismes de micro crédit. Il ne faut pas oublier que la commune de Kaya compte 71 villages.

**Budget Action 6**

Actions	2010	2011	2012	Total
Accès à l'eau	4 000 €	4 500 €	4 500 €	13 000 €
Motoculteurs	2 300 €	3 700 €		6 000 €
Formation	2 000 €	2 000 €	2 000 €	6 000 €
Électrification		1 500 €		1 500 €
Prêt relais	1 200 €			1 200 €
Fertilisation des sols	6 000 €	5 300 €	13 500 €	24 800 €
<b>Total</b>	<b>15 500 €</b>	<b>17 000 €</b>	<b>20 000 €</b>	<b>52 500 €</b>

**Financement Châtelleraut : Budget Châtelleraut Kaya Jumelage Coopération et partenaires**

Pour la deuxième étape, qui est le passage à la culture attelée, le calendrier pourrait être pour 2012 une participation à l'achat de ce qui est nécessaire à la culture attelée soit

$$24 * 700\,000 - 4\,600\,000 * 3/8 * 2 - 4\,600\,000 = 8\,750\,000 \text{ CFA soit } 13\,500 \text{ €}$$

**Indicateurs de suivi de l'action**

Rapports intermédiaires de la DRAHR et de la Mairie de Kaya.

Augmentation des surfaces cultivées

**Résultats qualitatifs attendus**

Accès à l'eau : les usagers se fournissent à des points d'eau offrant de bonnes conditions sanitaires et participent à leur exploitation.  
La sécurité alimentaire progresse.  
L'autonomie globale des populations villageoises progresse.  
L'état sanitaire de la population s'améliore.  
La population est mieux formée  
La population, particulièrement les jeunes, projette son avenir à la terre. (L'exode rural est moins prégnant)  
Une classe moyenne se forme, étape indispensable pour le développement de la démocratie.

### **Résultats quantitatifs attendus**

Nombre de contrats de concessions organisés  
Evolution des facturations eau. (Le compte d'exploitation des Associations d'Usagers de l'Eau s'améliore).  
Les surfaces exploitées progressent.  
La participation à des activités bancaires, ou à minima de micro finances progresse, générant des activités de diversifications économiques.  
Les activités génératrices de revenus progressent.

### **Impacts attendus en fin de projet**

L'autonomie économique du village est développée.  
Les femmes disposent de temps pour mener de nouvelles activités génératrices de revenus.

### **Bénéficiaires de l'action**

Population rurale d'un village, puis l'ensemble de la population rurale de Kaya

### **Instrument d'évaluation envisagé pour l'action proposée**

Missions conjointes des membres du Comité de Jumelage de Châtelleraut et de la Direction Régionale de l'Agriculture (DRAHRH) à Kaya

## V. PRÉSENTATION DES PARTENAIRES DU PROJET EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER

### **Maître d'ouvrage du projet : VILLE DE CHATELLERAULT**

**En France :** Ville de Châtellerault et association Châtellerault-Kaya Jumelage Coopération

**Au Burkina Faso :** Commune de Kaya et Comité Local de Jumelage de Kaya

**Mairie de Kaya :** Adresse : BP 59 - Code postal : Ville : KAYA

Prénom du contact 1 :	Mahama	2 M	3 Souleymane
Nom du contact :	BELEMVIRE	Kargougou	SORE-
Titre du contact :	Maire	1er adjoint	Secrétaire général

Courriel : [mairie.kaya@fasonet.bf](mailto:mairie.kaya@fasonet.bf)

### **Maître d'œuvre local du projet :**

Mairie de Kaya (Actions 1, 2, 3, 4, 7, 8), Mairie de Kaya et Comité local de jumelages de Kaya (Action 5, 6, 9-10 et 11), Direction régionale de la Jeunesse et de l'Emploi, Mairie de Kaya et Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques (11)

Toutes les actions de la coopération Châtellerault Kaya sont réalisées sous le **contrôle de la Mairie de Kaya, qui assure la co-maîtrise d'ouvrage du projet réalisé avec les cofinancements de Châtellerault.**

Elles s'inscrivent dans la stratégie communale élaborée dans le Plan Communal de Développement.

Le présent projet a été concerté politiquement et techniquement en novembre 2008 (Conférence de la coopération décentralisée à Kaya), précisé lors de la réception officielle de la Mairie de Kaya (Le Maire, le secrétaire général de la Mairie et un représentant du comité des Jumelages de Kaya) et finalisé à la signature du protocole de coopération décentralisée en novembre 2009. Les services de la mairie de Kaya sont impliqués dans tous les programmes d'appui institutionnel, qu'ils réalisent directement. (Secrétariat général, Centre Communal Multimédia, Cellule adressage, agent de salubrité, services techniques) La mairie de Kaya gère les consultations, contractualise les marchés publics afférents, le cas échéant. Sa participation comprend donc les mises à disposition des personnels administratifs et techniques (pour ceux non pris en charge par les programmes), toutes les mises à disposition en locaux, fluides, moyens de communication, moyens de transports locaux. La cellule adressage et Centre Multimédia sont déjà financés par le budget communal.

En France et au Burkina Faso, Châtellerault Kaya Jumelage Coopération et le Comité de Jumelage de Kaya apportent un pourcentage non négligeable du financement total de certains projets. Sur le plan humain ils mobilisent leur expertise ; A Châtellerault, le Conseil d'Administration est constitué de membres dont certains connaissent Kaya depuis plus de trente cinq ans et se rendent en mission au moins une fois par an. Leur expérience professionnelle leur permet de s'impliquer techniquement dans la coopération, répondant ainsi à la demande de la ville de Châtellerault. Agriculteur biologique, enseignant ou ingénieur agronome, ils affichent une sensibilité marquée envers le développement. Tous sont naturellement allés à Kaya. Ils peuvent s'appuyer au Sud sur une organisation établie du Comité des Jumelage de Kaya qui s'est restructuré depuis 2007 offre également un bon niveau d'expertise et d'expérience dans certains domaines : développement agricole, gestion de l'eau, alphabétisation, éducation et action culturelle.

Au Burkina Faso, la communalisation a accru le périmètre des responsabilités locales sans permettre l'augmentation proportionnelle des transferts financiers. Il est donc très difficile aux burkinabé, voire impossible, de supporter financièrement seuls les projets de développement communal. En revanche la connaissance fine du territoire et des populations appartient aux seuls burkinabé. Pour les actions sous maîtrise d'œuvre associative, la capacité de travail est mise à disposition par les burkinabé.

### **Autres structures concernées :**

#### **Comité Local de Jumelage de KAYA (CLJK)**

BP 59 - KAYA - (Sanmatenga) - Burkina Faso

Prénom du contact : André

Nom du contact : Nikiéma

Titre du contact : Président du Comité Local de Jumelage de Kaya

Courriel : [comite.jumelage@yahoo](mailto:comite.jumelage@yahoo).

[Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques (DRAHRH)]/ Structures villageoises existantes. (ex : comité villageois, AUE etc.)

## **VI. BUDGET ET MONTANT DU COFINANCEMENT DEMANDÉ**

### **INFORMATIONS BUDGÉTAIRES**

**Coût total du projet :** [204 700] €

**Cofinancement demandé :** [31 800] €  
[15,6%] %

#### **Montant des ressources propres de la collectivité territoriale française chef de file :**

VILLE DE CHATELLERAULT [54 700] €

- en numéraire : [44 200] €

- en valorisation [10 500] €

CHATELLERAULT KAYA JUMELAGE COOPERATION [27 600] €

- en numéraire : [27 600] €

- en valorisation [ 0] €

PAYS CHATELLERAUDAIS [4 000] €

- en numéraire : [4 000] €

- en valorisation [0] €

AUTOFINANCEMENT NORD

- en numéraire : [10900] €

- en valorisation [0] €

#### **Montant des ressources propres des autres collectivités territoriales françaises partenaires :**

CONSEIL GENERAL DE LA VIENNE

- en numéraire : [31 700] €

- en valorisation [0] €

REGION POITOU-CHARENTES

- en numéraire : [21 600] €

- en valorisation [0] €

#### **Montant apporté par la collectivité locale partenaire dans le pays bénéficiaire :**

Nom : [COMMUNE DE KAYA]

Montant : [17800] €

- en numéraire : [7 400] €

- en valorisation [15 000] €

#### **Montant apporté par d'autres collectivités locales partenaires dans le pays bénéficiaire ou dans d'autres pays partenaires :**

Nom : [Nom]

Montant : [montant] €

- en numéraire : [montant] €

- en valorisation [montant] €

#### **Montant des cofinancements européens prévus :**

Origine du financement :

Montant : [montant] €

#### **Loi Oudin :**

Si votre projet concerne l'eau ou l'électricité, est-il financé ?

Sur budget annexe ou syndicat (loi Oudin) : [montant] €

Sur budget général : [montant]